







400

BE Young  
Baltimore Hotel  
New York  
1941



PREMIER REGISTRE  
DE  
LA THORILLIÈRE

(1663-1664)



PARIS

*Nouvelle Collection Moliéresque*

M DCCC XC





*NOUVELLE COLLECTION MOLIÉRESQUE*

---

XVII

PREMIER REGISTRE

DE

LA THORILLIÈRE

## TIRAGE

300 exemplaires sur papier vergé (Nos 41 à 340).

20 — sur papier de Chine (Nos 1 à 20).

20 — sur papier Whatman (Nos 21 à 40).

---

340 exemplaires, numérotés.

N<sup>o</sup> 36

LF  
63525 prim

PREMIER REGISTRE

DE

ançois Le Noir de

LA THORILLIÈRE

(1663-1664)

PUBLIÉ AVEC NOTICE, NOTES ET INDEX

PAR

GEORGES MONVAL



PARIS

*LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES*

Rue de Lille, 7

M DCCC XC

522452  
14.S.SI

PQ.  
1854  
L37



## NOTICE

---

**L**E petit registre que nous publions pour la première fois est le doyen des archives de la Comédie-Française, qu'il n'a pas quittée depuis 1664.

Le REGISTRE DE LA GRANGE remonte, il est vrai, à l'année 1659 (ce qui ne veut pas dire qu'il ait été commencé et régulièrement tenu dès l'entrée du jeune comédien dans la troupe de Monsieur); mais j'ai prouvé dans LE MOLIÉRISTE<sup>1</sup> que ce memento personnel n'était arrivé à la Comédie qu'en 1785, pour en sortir bientôt et n'y rentrer qu'après 1817.

Ce journal de La Grange est intitulé, comme on sait, EXTRAICT DES RECEPTES ET DES AFFAIRES DE LA COMÉDIE DEPUIS PASQUES DE L'ANNÉE 1659.

« Extrait », de quoi? De registres dont ceux

---

1. Septième année, avril 1885, p. 3 à 9 : *L'Origine du Registre de La Grange*.

*de La Thorillière sont des spécimens malheureusement isolés, — rari nantes! — Les cinq antérieurs (1658 à 1663) et les sept suivants (1665 à 1672) ont disparu dans les cinq déménagements que la Comédie a subis depuis la mort de son fondateur.*

*Et le grand mérite de La Grange est de combler, en partie du moins et pour les faits essentiels, ces deux regrettables lacunes, à dater de l'installation de Molière à Paris.*

*Molière avait-il tenu registre de ses représentations en province? On est autorisé à le croire par le chiffre XV que porte sur le plat de sa couverture le registre de 1664-65.*

*Si ce chiffre est bien un numéro d'ordre, le présent registre de 1663-64 serait le XIV<sup>e</sup>, ce qui reporterait le I<sup>er</sup>, absent, hélas! comme les douze suivants, à l'année 1650-51, sur l'emploi de laquelle nous n'avons aucune donnée positive pour la biographie du grand homme.*

*Quelle perte irréparable pour l'histoire des pérégrinations de Molière en province! Que de faits inconnus, que de points obscurs, que d'œuvres ignorées peut-être, que de protecteurs et de camarades à jamais anonymes par cette lacune de neuf années, les plus fécondes peut-être en incidents de tout genre, et qui virent naître, outre*

*les farces non imprimées, L'ÉTOURDI, LE DÉPIT AMOUREUX, d'aucuns pensent les premières PRÉCIEUSES !*

*Lyon, Vienne, Montpellier, Béziers, Pézenas, Narbonne, Nîmes, Avignon, Toulouse, Bordeaux, Poitiers, Nantes, Dijon, Rouen, — pour ne parler que des étapes principales, — cachent encore bien des pièces d'archives concernant le passage de l'Illustre-Théâtre, devenu troupe du duc d'Épernon, et, plus tard, du prince de Conti. Quelques-uns des registres de Molière y sont-ils demeurés enfouis dans la poussière des greniers? Le hasard, qui est la providence des chercheurs, permettra-t-il d'en retrouver quelques lambeaux?*

*En attendant cette bonne fortune, sauvons du moins le peu qui nous reste en livrant à l'impression ce vénérable survivant de la troupe de Molière, que mon regretté prédécesseur, Léon Guillard, projetait, il y a vingt ans, de publier in extenso avec l'aide de notre ami commun, M. Jules Bonnassies.*

*Le 22 août 1809, MM. Després, membre du Comité, et Bontemps, depuis un an archiviste du Théâtre-Français, avaient transféré les archives de la Comédie du faubourg Saint-Germain à la rue de Richelieu.*

*En novembre 1813, Lemazurier fut nommé archiviste en remplacement de M. Bontemps. Il retrouva, dans les papiers mis au rebut par son prédécesseur et par le sociétaire Després, deux registres, l'un de 1663 à 1664, l'autre de 1664 à 1665, qui pourrissaient dans un coin du cintre, quoiqu'ils eussent été portés aux inventaires de 1718 et de 1759, et mentionnés en 1780 par le chevalier de Mouhy dans l'ÉTAT DES REGISTRES DE LA COMÉDIE FRANÇOISE, VÉRIFIÉS AVEC LA PLUS SCRUPULEUSE EXACTITUDE<sup>1</sup>.*

*Voici la description qu'en donne cet État :*

1663 à 1664.

Le premier Registre est un petit *in-folio* couvert en parchemin, sur la couverture duquel on trouve écrit : *Registre de la Troupe des Comédiens du Roi au Palais-Royal, en 1663;*

Et sur le dos de ce registre est marqué XV<sup>2</sup>; ce qui annonce qu'il y en avoit quatorze avant celui-ci.

1. *Abrégé de l'Histoire du Théâtre François, depuis son origine jusqu'au premier Juillet de l'année 1780, t. III, p. 319.*

2. Cette marque, si elle a jamais existé, n'est plus visible; elle serait d'ailleurs en désaccord avec celle du registre suivant, qui, comme nous l'avons dit, porte le chiffre XV tracé à l'encre sur le plat de sa couverture en parchemin.



A la tête de la première page de ce registre écrit à la main, est écrit :

« Ce Vendredi 6 Avril, nous avons recommencé l'année sur le pied de quatorze parts, par *Mariamne*, et *l'École des Maris* : en tout, 365 livres. » Dans l'article des frais journaliers se lit celui-ci : « Pour les Capucins, 1 livre 10 sols ; part d'Acteur, 19 liv. »

On juge, par les dates des représentations, que les Comédiens, dans ce temps-là, ne jouoient que de deux jours l'un.

Ce registre finit le Dimanche 6 janvier 1664, par *le Dépit amoureux*, sans petite Pièce ; ce n'étoit pas l'usage alors <sup>1</sup>. La recette : 410 liv. ; part d'Acteur, 29 liv. 15 sols.

« *Écrit à la main* », dit avec raison le chevalier de Mouhy ; mais il n'a pas remarqué, — ou n'a pas cru devoir noter, — que ce registre avait été préparé par l'imprimeur, et qu'il a fallu le commencer par la fin et sens dessus dessous pour éviter de remplir l'imprimé, qui subsiste intact au verso de chaque feuillet manuscrit.

Voici cette formule uniforme qu'on n'a pas cru devoir utiliser alors, mais qui a aujourd'hui la valeur d'un document :

---

1. En effet, on donnait généralement la « petite pièce » après la grande. Quelquefois, cette petite pièce était une farce ou une simple danse. (Voir le *Registre* de La Grange, *passim*.)



*Le*                      *iour de*                      166

Receu au Parterre

Receu aux Loges, sur le Theatre, & Emphi-  
Theatre

Frais ordinaires, y compris les Portiers, Ou-  
reurs de Loges, les Femmes, les Violons,  
Affiches & Afficheur, Chandelles, Chrestien,  
Mercier & Pauures

Pour Cronier  
Menuisier  
Serrurier  
Maffon  
Charpentier  
Crocheteurs  
Caroffes  
Cochers  
Chaifes  
Bois  
Cloux et fiffelles  
Soldats  
Mufique  
Danfeurs  
Hautsbois  
Nattier

Resté de la Chambrée entre les mains de Monsieur

Pour part

*Notre registre, qui mesure 33 centimètres sur 22, est couvert en parchemin jauni, avec double fermoir en lanières de cuir. Il contient 99 feuillets, portant le détail de 99 représentations, données dans l'espace de neuf mois.*

*On l'a quelquefois appelé, à tort, Registre du Régisseur ; le mot n'existait pas encore : l'emploi était rempli à l'avant-scène par Molière lui-même, qui n'avait pas, — heureusement pour lui, malheureusement pour nous, — de registre à tenir. C'est tout simplement le registre des recettes et dépenses journalières, tenu par le secrétaire-trésorier, et, comme ces fonctions étaient remplies à tour de rôle par un comédien de la troupe, l'écriture n'est pas toujours de la même main.*

*On l'a nommé « Registre de La Thorillière » parce qu'on y lit neuf ou dix fois : Retiré par moy La Thorillière, ou : dû à moy La Thorillière, ou encore : rapporté par moy La Thorillière ; et c'est en effet La Thorillière qui, en sa qualité de nouveau venu dans la troupe (il était entré en juin 1662), était chargé de cette « corvée », comme plus tard, après la suppression de l'Orateur en titre, le dernier reçu dans la Compagnie dut faire « l'annonce » et prononcer les « compliments » de clôture et de rentrée.*

*C'est ainsi que, l'année suivante, Hubert, venu*

*de la troupe du Marais pour remplacer Brécourt, succédera à La Thorillière, et tiendra le registre du trésorier jusqu'à la mort de Molière.*

*Nous appellerons donc REGISTRE D'HUBERT le registre de 1672-73, comme nous appelons REGISTRE DE LA THORILLIÈRE celui de 1663-64, tout en remarquant qu'il contient des feuillets entiers de la main de La Grange (24 et 26 juin, 13 et 24 juillet, 17 août, 4 et 6 janvier), et qu'avec un peu d'attention et d'étude on reconnaîtrait çà et là l'écriture de Brécourt, de Du Croisy, de Du Parc et... de Molière lui-même, suppléant accidentellement le secrétaire-trésorier ou le contrôleur empêchés.*

*Je ne puis ici que signaler le fait aux experts en autographes; la question vaut d'être examinée avec soin.*

*Feuilletons maintenant ce registre, — vrai livre de ménage, — qui nous fera pénétrer dans la vie intérieure du théâtre, et nous en expliquera le mécanisme, peu compliqué en ces temps heureux de primitive simplicité.*

*Les frais ordinaires, qui sont de 55 livres 3 sols<sup>1</sup>*

---

1. Ils n'étaient que de 42 liv. 15 sols en 1660, à la salle du Petit-Bourbon.

par représentation, quel que soit le spectacle, comprennent les gages journaliers de ceux que le bon Chappuzeau appelait, un peu pompeusement, les « Bas-Officiers du Théâtre<sup>1</sup> » : portiers, ouvreurs de loges, de théâtre et d'amphithéâtre, receveuse au bureau, contrôleuse des portes, décorateur (machiniste), concierge, violons, souffleur-copiste, imprimeur, afficheurs, chandeliers, garçons de théâtre, plus l'éclairage, et le droit des pauvres, qui ne fut définitivement et officiellement réglé qu'à la fin du siècle.

Les frais extraordinaires, qui ne montent jamais bien haut, varient selon la nature et le nombre des accessoires de chaque pièce : danseurs, musique et lumineaire de surcroît, garde supplémentaire, assistants (figuration), location d'habits, etc.

Au total, le théâtre avait de 60 à 90 livres de frais journaliers<sup>2</sup>, dont la modicité faisait naïvement sourire M. Émile Perrin, habitué à son chiffre de 2,000 francs par jour.

La recette était plus variable. Quand Molière joue LE MENTEUR, déjà vieux de vingt ans, on

1. Les hauts-officiers, faisant partie de la Compagnie, ne recevaient pas de gages.

2. En 1673, dix ans plus tard, Chappuzeau évalue à 15,000 livres environ la dépense ordinaire annuelle de chaque troupe.

*fait 100 livres, et chaque comédien touche 3 livres. Quand il donne son ÉCOLE DES FEMMES, suivie de LA CRITIQUE, la chambrée est de 1,731 livres, la part de 92. Qu'on ose reprocher au chef de troupe de ne pas jouer ses confrères les auteurs!*

*Chaque soir, on fait le compte de la recette. L'argent est apporté par le receveur du bureau. On lève d'abord, par préciput, les frais journaliers; dans certains cas, une somme est mise de côté pour les remboursements, machines, louages, réparations, etc.*

*Le contrôleur, présent aux comptes, écrit de sa main, sur le registre, ce qui se tire d'argent pour le coffre de la communauté, lequel coffre est gardé par le trésorier. Puis ce qui reste de liquide est divisé en seize parts, dont deux pour l'auteur, et les quatorze autres pour les quatorze comédiens composant la troupe, qu'ils aient joué ou non dans le spectacle du jour, et l'on partage séance tenante. C'était l'enfance de l'art... et de la comptabilité!*

*Le précieux registre nous donne aussi les noms d'un certain nombre, — trop faible, à notre gré, — d'habitues du Palais-Royal, ceux qui ne payaient pas leur place en entrant, ni même « en sortant, si l'on est content », comme on dit encore à la foire : M. de Beaufort, M. de Machaut, MM. de Brissac et de Bellefonds, Boi-*

*leau-Puimorin, le président Charreton, les ducs de Richelieu, de Mazarin et de Guise, M. de Vaillac, MM. de Soyecourt et de Saint-Agnan, le grand Turenne, le comte de Soissons.*

*Il nous révèle encore quelques-uns des petits employés du théâtre, collaborateurs obscurs de Molière : les assistants Ulric et César, François Doufan, le chandelier Chrestien, Chasteauneuf, le menuisier Denis, Gilot le portier, Lapierre, le couple Provost, le danseur Malet que la troupe a secouru à Rouen, La Rivière, le décorateur Crosnier, et bien d'autres.*

*Nous entrons, par lui, dans cette grande famille dont Molière était le chef et l'âme, pour laquelle il vécut, lutta, força la victoire, pour laquelle il mourut sur le champ de bataille, ne voulant pas, — ce sont ses propres paroles, redites à Grimarest par Baron, — « négliger de donner du pain un seul jour, le pouvant faire absolument, à cinquante pauvres ouvriers qui n'ont que leur journée pour vivre! »*

*Avant Baron, son enfant d'adoption, Molière apprécia, il aima La Grange, qui fut fidèle à sa mémoire, quand La Thorillière et Baron abandonnèrent son théâtre pour passer à l'ennemi, je veux dire à l'Hôtel de Bourgogne.*

*Et pourtant La Thorillière avait été l'un des*

*camarades préférés du maître, un de ses lieutenants quelquefois.*

*Sans vouloir refaire ici la biographie du rédacteur de notre registre, rappelons seulement que François Le Noir de La Thorillière était bon gentilhomme, portant « d'azur à une hure de sanglier de sable, accompagnée de trois glands de sinople ».*

*Né en 1626, c'est-à-dire de quatre ans seulement plus jeune que Molière, il était capitaine au régiment de Lorraine, lorsqu'il se fit comédien en épousant (1658) Marie Petit-Jean, fille de La Roque, le chef et l'orateur de la troupe du Marais.*

*Il ne quitta le théâtre de la rue Vieille-du-Temple que pour entrer chez Molière, désireux de parer à la prochaine retraite de l'Espy. La Thorillière hérita du frère de Jodelet le Chrysalde de L'ÉCOLE DES FEMMES, s'il ne le joua dès l'origine. Le premier rôle qu'il créa certainement au Palais-Royal fut son propre personnage dans L'IMPROMPTU DE VERSAILLES. Puis vinrent le Géronimo du MARIAGE FORCÉ, et Créon de LA THÉBAÏDE. Dans la première journée des PLAISIRS DE L'ILE ENCHANTÉE, à Versailles, il eut l'insigne honneur de représenter l'Automne, monté sur un chameau de la Ménagerie royale; dans la seconde, il fut Arbate de LA PRINCESSE D'ÉLIDE. L'année*



*suivante, Porus d'ALEXANDRE. En 1666, il donna la réplique à Molière dans le Philinte du MISANTROPE, sa première création importante dans la comédie.*

*Comme beaucoup de comédiens du temps, La Thorillière était, ou voulait être auteur. Il fit représenter, en décembre 1667, une CLÉOPATRE qui fut jouée onze fois, et n'a pas été imprimée.*

*Au mois d'août de la même année, il avait accompagné La Grange au camp devant Lille, pour présenter au roi le second placet de Molière relatif à l'interdiction du TARTUFFE.*

*Ce fut lui qui, dans ce chef-d'œuvre, créa Cléante, puis Hali du SICILIEN, l'ATTILA de Corneille, Jupiter d'AMPHITRYON, Lubin de GEORGE DANDIN, le Titus de la BÉRÉNICE de Corneille, Dorante du BOURGEOIS GENTILHOMME, le Roi de PSYCHÉ, Trissotin des FEMMES SAVANTES.*

*Il était aux côtés de Molière, le 17 février 1673, quand Argan tomba mortellement frappé, à la quatrième représentation du MALADE IMAGINAIRE, et ce fut lui qui reprit le rôle principal, quand le théâtre rouvrit après la mort de son chef.*

*Il passa, le mois suivant, avec Baron et le couple Beauval, à l'Hôtel de Bourgogne, où il resta sept années, et ce fut sa mort, arrivée le 27 juillet 1680, qui désorganisa ce théâtre, et*

*fut cause de la jonction des deux troupes royales<sup>1</sup>.*

*La Thorillière laissait quatre enfants :*

*Pierre, né en 1659, qui jouait déjà de petits rôles dans la troupe de Molière, parcourut la province, et entra à la Comédie en 1684. Il épousa l'année suivante la fille de l'arlequin Dominique, Catherine Biancolelli.*

*Charlotte (1661) devint, à quatorze ans! la femme du fameux Baron.*

*Thérèse-Marie-Jeanne (1663), la filleule de Molière et de la Du Parc, épousa Dancourt, le comédien-auteur, quelques jours avant la mort de son père.*

*Enfin Marie-Madeleine (1665), que les biographes et Jal lui-même n'ont pas connue, ne prit point le parti du théâtre : elle devint tout simplement la femme d'un bon bourgeois de Paris, Jacques Loiseleur.*

*Pierre, lui, fut un des grands acteurs de la Comédie-Française, dont il était le doyen lorsqu'il mourut, le 18 septembre 1731, laissant au théâtre, qu'il avait illustré pendant quarante-*

1. L'Hôtel joua encore jusqu'au 18 août, et ces dix représentations donnèrent 114 liv. 10 sols pour chacune des douze parts ; dans ce même espace de temps, en dix représentations aussi, la part monta à 305 liv. 4 sols pour chacun des quinze acteurs de Guénégaud.

*sept ans, un fils, Anne-Maurice, qui mourut le 23 octobre 1759, cent ans juste après le début de son aïeul; si bien que le nom sonore de La Thorillière a retenti sur la scène française un siècle tout entier, et que le petit-fils put transmettre à Monrose, par Prévillle et par Dugazon, la grande tradition de Molière*<sup>1</sup>.

G.-M. MONVAL, *moliériste*.

---

1. Le même fait s'était produit pour la dynastie des Poisson : François-Arnould, mort, encore au théâtre, le 24 août 1753, disparaissait cent deux ans après le début à l'Hôtel de Bourgogne de son aïeul Raymond, qui se survécut dans son fils Paul et dans ses petits-fils Philippe et François-Arnould.

Huit acteurs ou actrices, dont trois furent illustres, avaient porté le nom de Baron, de 1630 à 1755.

Les Dancourt, mère, père et filles, ont occupé la scène de 1671 à 1728.

La famille Quinault a fourni sept acteurs de 1694 à 1741; la famille Dangeville, cinq de 1702 à 1763.





# REGISTRE

DE LA TROUPE

DES COMEDIENS DU ROY

AU PALLAIS ROYAL<sup>1</sup>

1663

---

1. Ce titre, de la main de La Grange, a été ajouté après coup, car, en 1663, la Troupe de Molière s'appelait encore « Troupe de Monsieur », et elle ne prit le titre de « Troupe du Roy, au Pallais-Royal », que le 14 août 1665. (Voir La Grange, *Registre*, p. 76.)



1663. Ce Vandredy 6 Auril nous auons recom-  
 mancé l'année <sup>1</sup> sur le pié de quatorze <sup>2</sup>  
 parts, par *Mariane* et *Lescolle des Maris*.  
 En tout cy . . . . . 365<sup>lt</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	65 <sup>lt</sup>	
Aux cochers pour des visites <sup>3</sup> & flam- beaux . . . . .	10 <sup>lt</sup>	
Pour un masson pour nostre part. .	6 <sup>lt</sup>	
Pour deux affiches dextraord <sup>ros</sup> . . .	7 <sup>lt</sup>	4 <sup>s</sup>
A M <sup>r</sup> Dupart quy luy est deub . . .	4 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
Po <sup>r</sup> 2 pieces <sup>4</sup> . . . . .	1 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
Pour la tarre d'or leger . . . . .	2 <sup>lt</sup>	15 <sup>s</sup>

PART 19<sup>lt</sup> 10<sup>s</sup>

Raporté la visite de M <sup>r</sup> de Brissac <sup>5</sup> . .	330 <sup>lt</sup>	
Pour part de la visite. . . . .	22 <sup>lt</sup>	
A Craunier sur l'argent de la visite.	7 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
A M <sup>r</sup> du Croisy quy luy estoit deu	4 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
Aux Capucins. . . . .	1 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>

1. En 1663, Pâques tomba le 25 mars. On avait clôturé le vendredi 9, avant-veille de la Passion.

2. MM. Molière, Béjart, Du Parc, De Brie, Du Croisy, de La Grange, De La Thorillièrre, Brécourt; M<sup>lles</sup> Béjart, De Brie, Molière, Du Parc, Du Croisy et Hervé.

3. Les mardi 3 et jeudi 5, chez Madame, au Palais-Royal, et chez M. de Brissac. (La Grange, *Registre*, p. 53.)

4. Probablement deux exemplaires de *Mariamne*.

5. De la veille, chez François de Cossé, duc de Brissac, à l'Hôtel de Cossé, 22 livres 10 sols (La Grange), pour l'École des Femmes.

Ce Dimanche 8<sup>o</sup> Auril à la *Mariamne*<sup>1</sup> et *Les-  
colle des Maris*. En tout. . . 387<sup>lt</sup> 15<sup>s</sup> 2

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>lt</sup>
Fraiz extraord <sup>res</sup> . . . . .	11 <sup>s</sup> 6 <sup>d</sup>
Pour du feu et du papier. . . . .	20 <sup>s</sup>
Pour la semeine de Craunier. . . . .	3 <sup>lt</sup> 7 <sup>s</sup>
Pour un carosse deu. . . . .	6 <sup>lt</sup>
A M <sup>lo</sup> Marotte quy luy estoit deub.	3 <sup>lt</sup>

Pour PART 23<sup>lt</sup>

1. La meilleure tragédie de Tristan, représentée en 1636.
2. 387 livres. (La Grange.)



Ce Mardy 10<sup>o</sup> Apuril à *Cinna* et *Lescolle des Maris*. En tout. . . . . 283<sup>lt</sup> 15<sup>s</sup> 1

Fraiz ordinaires. . . . .	55 <sup>lt</sup>	
Fraiz extraord <sup>tes</sup> . . . . .	1 <sup>lt</sup>	3 <sup>s</sup>
Pour du feu. . . . .	1 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
Pour des flambeaux. . . . .	10 <sup>lt</sup>	
Pour une piece <sup>2</sup> et à Cesar <sup>3</sup> . . . .	1 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>

Pour PART 15<sup>lt</sup> 5<sup>s</sup>

1. 283 livres. (L. G.)
2. Brochure de *Cinna*.
3. Assistant de la tragédie.

Ce Vandredy 13<sup>o</sup> Apuril 1663 à *Sertorius* et  
*le Docteur pedant*. En tout. . 284<sup>1<sup>te</sup></sup> 15<sup>5<sup>s</sup></sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>1<sup>te</sup></sup>	3 <sup>5</sup>
Fraiz extraord <sup>re</sup> . . . . .	1 <sup>1<sup>te</sup></sup>	1 <sup>5</sup>
Pour le feu. . . . .	1 <sup>1<sup>te</sup></sup>	10 <sup>5</sup>
Aux assistans. . . . .	1 <sup>1<sup>te</sup></sup>	10 <sup>5</sup>
Aux Capusins. . . . .	1 <sup>1<sup>te</sup></sup>	16 <sup>5</sup>

PART 15<sup>1<sup>te</sup></sup> 10<sup>5</sup>

Resté entre les mains de M<sup>r</sup> de Bré-  
 court six livres.

---

1. 285 livres (L. G.)

Ce Dimanche 15<sup>o</sup> Apuril 1663 a *Sertorius* et la  
*Jalousie du<sup>r</sup> gros René*. En tout. 370<sup>tt</sup> 10<sup>ss</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>tt</sup>	13 <sup>ss</sup>
Pour le feu. . . . .	1 <sup>tt</sup>	10 <sup>ss</sup>
A Craunier quy luy estoit deub. . .		10 <sup>ss</sup>
Pour la semeine de Craunier . . . .	3 <sup>tt</sup>	
Pour la tarre sur l'or leger. . . . .	1 <sup>tt</sup>	10 <sup>ss</sup>

PART 21<sup>tt</sup> 5<sup>ss</sup>

Raporté par M<sup>r</sup> de Brecourt les 6<sup>tt</sup>  
qu'il avoit retirez du jour preçe-  
dant.

Retiré par Monsieur Dupart 15<sup>tt</sup> 10<sup>ss</sup>  
pour les chandeliers.

1. *De Gros René*. (L. G.)
2. 370 livres. (L. G.)

Ce Mardy 17<sup>o</sup> apiril 1663 a *Sertorius* et *Gorgibus* dans le sacq. En tout. . 120<sup>lt</sup> 15<sup>st</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	56 <sup>lt</sup>	3 <sup>st</sup>
Pour le feu. . . . .	1 <sup>lt</sup>	10 <sup>st</sup>
A Mad <sup>le</sup> Hervé quy luy estoit deub.	1 <sup>lt</sup>	10 <sup>st</sup>
Retiré par M <sup>r</sup> du Parc vn louis d'or.		
Pour les chandeliers. . . . .	ii <sup>lt</sup>	

PART 3<sup>lt</sup> 15<sup>st</sup>

---

1. 120 livres. (L. G.)

Ce Vandredy 20<sup>o</sup> Apuril aux *Facheux* et le  
*Fagoteux*<sup>1</sup>. En tout . . . . . 339<sup>lt</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>lt</sup>	3 <sup>s</sup>
Fraiz extraord <sup>res</sup> . . . . .	1 <sup>lt</sup>	15 <sup>s</sup>
Pour les Danseurs <sup>2</sup> . . . . .	15 <sup>lt</sup>	
Pour un carosse. . . . .	6 <sup>lt</sup>	
Pour le feu. . . . .	1 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
Pour du clou . . . . .		10 <sup>s</sup>
Retiré par M <sup>r</sup> du Parq po <sup>r</sup> les chan- deliers cy. . . . .	ii <sup>lt</sup>	

PART 18<sup>lt</sup>

Deub a M<sup>r</sup> de la Grange 2<sup>lt</sup> 5<sup>s</sup>

1. « *Les Facheux* et une Farce. » (L. G , p. 54.)

2. Des intermèdes des *Fâcheux*.

Ce Dimanche 22<sup>o</sup> Apuril 1663 a *Mariane et les Facheux*. En tout . . . . . 545<sup>lt</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>lt</sup>	3 <sup>s</sup>
Fraiz extraord <sup>res</sup> . . . . .	1 <sup>lt</sup>	
Pour les danseurs. . . . .	9 <sup>lt</sup>	
Pour deux hautbois. . . . .	6 <sup>lt</sup>	
Pour le feu. . . . .	1 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
Pour du vin au record des danseurs.	1 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
Aux violons dextraord <sup>re</sup> . . . . .	3 <sup>lt</sup>	
A M <sup>r</sup> de Brecourt pour des escarpins <sup>r</sup> . . . . .	3 <sup>lt</sup>	
Pour la semeine de Craunier. . . .	3 <sup>lt</sup>	
A M <sup>r</sup> de la Grange quy luy estoit deu . . . . .	3 <sup>lt</sup>	

PART 28<sup>th</sup> 10<sup>s</sup>

M<sup>r</sup> le presidant Charton<sup>2</sup> doit 44<sup>th</sup>

M<sup>r</sup> de la Grange doit 15<sup>s</sup>

Retiré par M<sup>r</sup> du Parc 12<sup>th</sup> po<sup>r</sup> les chandeliers.

1. De danseur.

2. Louis Charreton, sieur de La Douze, président aux Enquêtes.

Ce Mardy 24<sup>o</sup> a *Mariane et les Facheux*. En  
 tout. . . . . 215<sup>tt</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>tt</sup>	3 <sup>s</sup>
Fraiz extraord <sup>res</sup> . . . . .	3 <sup>tt</sup>	2 <sup>s</sup>
Aux violons et danseurs. . . . .	12 <sup>tt</sup>	
Pour le feu. . . . .	1 <sup>tt</sup>	

PART 9<sup>tt</sup> 5<sup>s</sup>

Retiré par M<sup>r</sup> du Parc . . . . . ii<sup>tt</sup> 8<sup>s</sup>

Ce Vandredy 27<sup>o</sup> Apuril 1663 aux *Facheux* et  
*le Cocu imaginaire* . . . . . 293<sup>tt</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>tt</sup>	13 <sup>s</sup>
Pour les danseurs . . . . .	9 <sup>tt</sup>	
Pour le feu . . . . .	1 <sup>tt</sup>	
Pour les Massons . . . . .	2 <sup>tt</sup>	
A M <sup>r</sup> du Part quy luy estoit deub. .		13 <sup>s</sup>

PART 15<sup>tt</sup> 15<sup>s</sup><sup>r</sup>

Retiré par M<sup>r</sup> du Part pour les  
 chandeliers quarante solz.

---

1. 15 livres 10 sols. (L. G.)



Ce Dimanche 29<sup>e</sup> Apuril<sup>r</sup> aux *Fâcheux* et le  
*Cocu Imaginaire*. En tout. . . . 456<sup>tt</sup> 2

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>tt</sup>	3 <sup>s</sup>
Fraiz extraord <sup>res</sup> et po <sup>r</sup> la garde . .	9 <sup>tt</sup>	
Pour les danseurs . . . . .	9 <sup>tt</sup>	
Pour le feu . . . . .	1 <sup>tt</sup>	
Pour la semeine de Craunier . . . .	3 <sup>tt</sup>	
Pour du vin deub a Craunier et autre fraiz. . . . .	1 <sup>tt</sup>	6 <sup>s</sup>
Pour deus comedies achetées. . . .	1 <sup>tt</sup>	5 <sup>s</sup>
Raporté 22 <sup>tt</sup> pour la loge de M <sup>r</sup> Charton <sup>s</sup> .		

Pour PART 26<sup>tt</sup>,

Pour acheuer notre part du payemt des  
chandeliers — 3<sup>tt</sup> entre les mains de  
M. du Part.

Pour avoir fait pancer le s <sup>r</sup> Gilot <sup>4</sup> .	16 <sup>tt</sup>	10 <sup>s</sup>
Pour les capusins. . . . .	1 <sup>tt</sup>	7 <sup>s</sup>
Unne piece de trante solz fausse . .	1 <sup>tt</sup>	10 <sup>s</sup>

1. La veille, samedi 28, l'Hôtel de Bourgogne donnait la première représentation de *Nithétis*, tragédie de M<sup>me</sup> de Villedieu.

2. 450 livres. (L. G.)

3. Le président Charreton. (V. plus haut, p. 8.)

4. Le portier de la Comédie, Gillot, blessé dans son service.

Ce Mardy premier may aux *Facheux* et le  
*Cocu Imaginaire*. En tout . . . 458<sup>lt</sup> 10<sup>s</sup> 1

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>lt</sup>	3 <sup>s</sup>
Fraiz extraord <sup>res</sup> . . . . .	1 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
Pour les danseurs . . . . .	9 <sup>lt</sup>	
Pour le feu et aut. petitz fraiz. . . . .	1 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
Sur lor leger de perte . . . . .	7 <sup>lt</sup>	
Aux Capusins . . . . .	1 <sup>lt</sup>	

PART 27<sup>lt</sup> 0<sup>s</sup>

---

1. 458 livres. (L. G.)

Ce Vandredy 4<sup>o</sup> May Aux *Facheux* et le *Cocu*  
*Imaginaire*. En tout. . . . . 322<sup>tt</sup> 1

Receu Pour la visite<sup>2</sup> de *lescolle*  
*des femmes*. . . . . 110<sup>tt</sup>

---

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>tt</sup>	
Fraiz extraord <sup>res</sup> . . . . .	1 <sup>tt</sup>	10 <sup>s</sup>
Aux Danseurs . . . . .	9 <sup>tt</sup>	
Pour le feu . . . . .	1 <sup>tt</sup>	
Au Danseur pour la visite. . . . .	3 <sup>tt</sup>	
A M <sup>le</sup> Marotte <sup>3</sup> po <sup>r</sup> la visite. . . . .	3 <sup>tt</sup>	
Aux violons à la visite . . . . .	6 <sup>tt</sup>	
Pour la chandelle de la visite. . . . .	14 <sup>tt</sup>	

---

Resté entre les mains de M<sup>r</sup> du Part 3<sup>tt</sup> 13<sup>s</sup>

PART 22<sup>tt</sup> 5<sup>s</sup>

---

1. 332 livres. (L. G.)

2. Partagé dix louis d'or d'une visite. (L. G.)

3. Qui jouait le rôle de *Georgette* dans *l'École des Femmes*.

Ce Dimanche 6<sup>e</sup> may aux *Facheux* et *Le Cocu Imaginaire*. En tout . . . . . 557<sup>th</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>th</sup>	3 <sup>s</sup>
Fraiz extraord <sup>res</sup> pour les danseurs.	9	14 <sup>s</sup>
Pour le feu . . . . .	1	
Pour la semeine de Craunier . . . .	3 <sup>th</sup>	
Pour autre menus frais à Craunier .	3 <sup>th</sup>	
Resté entre les mains de M <sup>r</sup> Dupart	3 <sup>th</sup>	10 <sup>s</sup>

PART 34<sup>th</sup>

Ce Mardy 8<sup>o</sup> may aux *Facheux* et le *Cocu Imaginaire*. En tout . . . . . 317<sup>l</sup> 2<sup>s</sup> 1

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>l</sup>	3 <sup>s</sup>
Fraiz extraord <sup>res</sup> pour les danseurs.	10 <sup>l</sup>	10 <sup>s</sup>
Pour le feu . . . . .	1 <sup>l</sup>	
A M <sup>r</sup> de la Grange en eschange d'un Louis Dor faux. . . . .	11 <sup>l</sup>	
Aux Capusins. . . . .		18 <sup>s</sup>

Pour PART 16<sup>l</sup>

Resté ent<sup>o</sup> les mains de M<sup>r</sup> du Part  
quatre livres Dix solz.

---

1. 317 livres. (L. G.) Le Mercredy 9<sup>o</sup> may on a esté payé pour le restant de 14,000 livres de Saint-Germain-en-Laye et on a receu 4000 livres. Partagé, chacun, 266 livres 12 sols. (*Reg. de L. G.*, p. 54.)

Ce Vandredy 11<sup>e</sup> may aux *Facheux* et le *Cocu Imaginaire*. En tout . . . . . 154<sup>lt 1</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	56 <sup>lt</sup>	
Aux danseurs . . . . .	9 <sup>lt</sup>	
Pour le feu . . . . .	1 <sup>lt</sup>	
Pour vne cloison de planches . . .	2 <sup>lt</sup>	
Aux pauvres. . . . .		15 <sup>s</sup>
Payé par M <sup>r</sup> de Machaut <sup>2</sup> q <sup>1</sup> devoit	16 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>

PART 6<sup>lt</sup>

- 
1. 155 livres. (L. G.)
  2. Louis de Machaut, sieur de La Marche, ou Gabriel de Machaut?

Ce Mardy 15<sup>e</sup> may à *Venseslas* et le *Medesin*

*Volant*. En tout . . . . . 167<sup>tt</sup> 5<sup>s</sup> 1

Fraiz ord<sup>res</sup> . . . . . 55<sup>tt</sup> 3<sup>s</sup>

Pour la semeine de Craunier . . . . . 3<sup>tt</sup>

Fraiz extraord<sup>res</sup> . . . . . 1<sup>tt</sup> 2<sup>s</sup>

Pour du feu. . . . . 5<sup>s</sup>

PART 7<sup>tt</sup> 10<sup>s</sup> 2

Deub à M<sup>r</sup> de Brecourt et à moy . . . . . 10<sup>s</sup>

Deub à M<sup>r</sup> de la Grange . . . . . 5<sup>s</sup>

Deub à M<sup>r</sup> Bejart. . . . . 5<sup>s</sup>

1. 166 livres. (L. G.) Pourquoi n'a-t-on pas joué le dimanche 13 mai?

2. 7 livres 15 sols. (L. G.)

Ce Vandredy 18<sup>e</sup> may au *Despit Amoureux*.

En tout . . . . . 210<sup>th</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>th</sup>	3 <sup>s</sup>
Fraiz extraord <sup>res</sup> . . . . .	2 <sup>th</sup>	15 <sup>s</sup>
Pour du feu et auoir fait travailler deub. . . . .	1 <sup>th</sup>	10 <sup>s</sup>

PART. 11<sup>th</sup>

Deub A M<sup>r</sup> du Parq 2<sup>th</sup> 15<sup>s</sup>



Ce Dimanche 20<sup>e</sup> may au *Despit Amoureux*.

En tout. . . . . 225<sup>tt</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>tt</sup>	3 <sup>s</sup>
Frais extraord <sup>res</sup> . . . . .	3 <sup>tt</sup>	
Pour la semeine de Craunier . . . . .	3 <sup>tt</sup>	
Deub a Craunier du jo <sup>r</sup> precedant . . . . .	1 <sup>tt</sup>	10 <sup>s</sup>
A M <sup>r</sup> Duparq quy luy estoit deub . . . . .	2 <sup>tt</sup>	15 <sup>s</sup>

PART 11<sup>tt</sup>

Deub a la Thorilliere . . . . .		15 <sup>s</sup>
Dëu a Cronier . . . . .	i	5 <sup>s</sup>

Ce Mardy 22<sup>o</sup> may a l'Heritier<sup>1</sup>. En  
 tout. . . . . 178<sup>lt</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> et extraord <sup>res</sup> . . . . .	56 <sup>lt</sup>	13 <sup>s</sup>
A Craunier du jo <sup>r</sup> pressedant . . . .	1 <sup>lt</sup>	5 <sup>s</sup>
A Craunier po <sup>r</sup> la colâon en repas- sant <sup>2</sup> . . . . .	2 <sup>lt</sup>	9 <sup>s</sup>
A Prouost po <sup>r</sup> vnne pièce de <i>D. Ja-    phet</i> <sup>3</sup> . . . . .		10 <sup>s</sup>
Po <sup>r</sup> le feu . . . . .		6 <sup>s</sup>
Po <sup>r</sup> vnne charité deub a M <sup>r</sup> du Croisy	11 <sup>lt</sup>	

PART 8<sup>lt</sup> 5<sup>s</sup>

Il m'est tousjo<sup>rs</sup> deub. 15 sols.

---

1. *L'Héritier ridicule, ou la Dame intéressée*, comédie  
 de Scarron, représentée pour la première fois en 1649.

2. C'est-à-dire de la répétition.

3. Brochure de la comédie de Scarron.

Ce Vandredy 25<sup>e</sup> may a *D. Japhet*<sup>1</sup>. En  
 tout. . . . . 265<sup>l</sup>

Fraiz ord<sup>res</sup>. . . . . 55<sup>l</sup> 13<sup>s</sup>  
 A Craunier po<sup>r</sup> des menus fraiz. . . 1<sup>l</sup> 10<sup>s</sup>  
 A M<sup>r</sup> du Croisy po<sup>r</sup> vnne charité. . . 11<sup>l</sup>  
 Pour les capusins. . . . . 1<sup>l</sup>

PART 15<sup>tt</sup> 2

---

1. *Dom Japhet d'Arménie*, comédie de Scarron, représentée pour la première fois en 1653.

2. 14 livres (L. G.), défalcation faite de la charité aux Capucins.

Ce Dimanche 27<sup>o</sup> may a *D. Japhet*. En  
 tout. . . . . 305<sup>tt</sup> 10<sup>s</sup> 1

Fraiz ord <sup>res</sup> et extraord <sup>res</sup> . . . . .	56 <sup>tt</sup>	15 <sup>s</sup>
Pour le feu et la semeine de Crau- nier cy . . . . .	4 <sup>tt</sup>	10 <sup>s</sup>
Pour ce quy m'estoit Deub . . . . .		15 <sup>s</sup>
Plus à Craunier quy luy estoit Deub	1 <sup>tt</sup>	4 <sup>s</sup>
Aux Assistans <sup>2</sup> . . . . .		13 <sup>s</sup>
Pour les Capucins . . . . .	1 <sup>tt</sup>	10 <sup>s</sup>

PART 17<sup>tt</sup>

- 
1. 305 livres. (L. G.)
  2. Figurants de la pièce de Scarron.

Ce Mardy 29<sup>o</sup> may au *Manteur*. En tout 100<sup>th</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> à la reserue de l'affiche.	50 <sup>th</sup>	19 <sup>s</sup>
A Craunier . . . . .	1 <sup>th</sup>	

PART 3<sup>th</sup>

Resté ent. les mains de M. Duparq		
cy . . . . .		4 <sup>th</sup>

Ce Vandredy premier de Juin A l'Escole des femmes et la Critique<sup>1</sup>. En tout 1357<sup>th</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>th</sup>	3 <sup>s</sup>
En menus fraiz . . . . .	1 <sup>th</sup>	4 <sup>s</sup>
Pour les soldatz <sup>2</sup> . . . . .	9 <sup>th</sup>	
A M <sup>le</sup> Marotte <sup>3</sup> . . . . .	3 <sup>th</sup>	
Po <sup>r</sup> aut. menus fraiz à Craunier. .	5 <sup>th</sup>	14 <sup>s</sup>
Po <sup>r</sup> les capussins . . . . .	1 <sup>th</sup>	10 <sup>s</sup>
Au Menuisier po <sup>r</sup> les bans de l'an- phiteatre. . . . .	22 <sup>th</sup>	10 <sup>s</sup>
A M <sup>r</sup> de Brecourt <sup>4</sup> . . . . .	1 <sup>th</sup>	10 <sup>s</sup>
Deub vne loge <sup>5</sup> par M <sup>r</sup> de Beaufort <sup>6</sup>	44 <sup>th</sup>	

PART 74<sup>th</sup> 15<sup>s</sup>7

---

1. Première représentation de *la Critique de l'École des Femmes*, huitième pièce nouvelle de M. de Molière. (L. G.) Le même soir, l'Hôtel de Bourgogne donna la première des *Intrigues d'Ovide*, pièce en machines, de Gilbert.

2. Garde extraordinaire, à cause de la pièce nouvelle.

3. Marie Ragueneau, femme de chambre de M<sup>lle</sup> de Brie, recevait 3 livres chaque fois qu'elle jouait le rôle de Georgette. Elle devint, en 1672, la femme de La Grange.

4. Qui jouait le rôle d'Alain « à faire rire des pierres », selon le mot du Roi lui-même.

5. Huit loges louées. (L. G.)

6. François de Vendôme, duc de Beaufort.

7. 75 livres. (L. G.)

Ce Dimanche 3<sup>e</sup> Juin 1663 a l'Escolle des  
femmes et la Critique. En tout. ii3i<sup>tt</sup> 1

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>tt</sup>	3 <sup>s</sup>
Aux soldats . . . . .	9 <sup>tt</sup>	
A M <sup>l</sup> e Marotte <sup>2</sup> . . . . .	3 <sup>tt</sup>	
Aux assistans . . . . .	1 <sup>tt</sup>	10 <sup>s</sup>
Pour logmentation de chandelles. .	6 <sup>tt</sup>	6 <sup>s</sup>
Pour la semeine de Craunier . . . .	3 <sup>tt</sup>	
Pour des charitez . . . . .	6 <sup>tt</sup>	
Pour le déchet sur lor leger. . . . .	13 <sup>tt</sup>	
Pour les Capucins . . . . .	1 <sup>tt</sup>	10 <sup>s</sup>
Pour vne piece acheptée. . . . .	1 <sup>tt</sup>	10 <sup>s</sup>

PART 62<sup>tt</sup> 5<sup>s</sup>

Retiré par M<sup>r</sup> de Brécourt. . . . . 20<sup>tt</sup>  
Raporté les 20<sup>tt</sup> cy dessus.

1. 1130 livres. Cinq loges louées. (L. G.) — Le gazetier Loret assiste à cette « seconde ».

2. Pour Georgette.

Ce Mardy 5<sup>o</sup> Juin a l'Escolle des femmes et la  
*Critique*. En tout . . . . . 1352<sup>th</sup> 10<sup>s</sup> 1

Fraiz ord <sup>ros</sup> . . . . .	55 <sup>th</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>ro</sup> . . . . .	6 <sup>th</sup>	1 <sup>s</sup>
A M <sup>1o</sup> Marotte <sup>2</sup> . . . . .	3	
Aux soldatz. . . . .	9	
Aux Assistans. . . . .	1 <sup>th</sup>	10 <sup>s</sup>
Pour logmentation de chandelle . .	8 <sup>th</sup>	13 <sup>s</sup>
Pour les tarres sur lor leger. . . . .	20 <sup>th</sup>	

PART 75<sup>th</sup> 10<sup>s</sup>

Retiré par M<sup>r</sup> de Brecourt 5<sup>th</sup> 15<sup>s</sup> 3<sup>th</sup> (*biffé*).

Deub à M. Du Croisy 1<sup>th</sup> 4<sup>s</sup>.

Resté entre les mains de M<sup>r</sup> de Brecourt 33<sup>th</sup> (*biffé*).

Raporté les 33<sup>th</sup> par M<sup>r</sup> de Brecourt.

1. 1355 livres, dix loges louées. (L. G.)

2. Pour Georgette.



Ce Vandredy 8<sup>e</sup> Juin a l'Escolle des femmes et  
la Critique . . . . . 1426<sup>lt</sup> 10<sup>5r</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>lt</sup>	3 <sup>5</sup>
Fraiz extraord <sup>res</sup> . . . . .	2 <sup>lt</sup>	
A M <sup>l</sup> o Marotte . . . . .	3 <sup>lt</sup>	
Aux soldatz . . . . .	9 <sup>lt</sup>	
Aux assistans . . . . .	1 <sup>lt</sup>	10 <sup>5</sup>
Pour logmantation de la chandelle .	6 <sup>lt</sup>	6 <sup>5</sup>
Po <sup>r</sup> aut. menus fraiz a Craunier. . .	2 <sup>lt</sup>	
A M <sup>r</sup> du Croisy po <sup>r</sup> vn escu faux. . .	3 <sup>lt</sup>	
A M <sup>r</sup> du Croisy. . . . .	1 <sup>lt</sup>	7 <sup>5</sup>
Po <sup>r</sup> le dechet de l'argent . . . . .	3 <sup>lt</sup>	10 <sup>5</sup>

PART 80<sup>lt</sup> 10<sup>5</sup>

Deub par Mons<sup>r</sup> de Machaut sa logede 44<sup>lt</sup>.

M<sup>r</sup> de Brecourt ne doit plus rien.

Resté entre les mains de M<sup>r</sup> du Parq 6<sup>lt</sup>.

1. 1426 livres. Douze loges louées. (L. G.)

Ce Dimanche 10<sup>e</sup> Juin a *lescolle des femmes*  
 et la *Critique*. En tout . . . . . 1600<sup>lt</sup> 1

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>lt</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>res</sup> . . . . .	2 <sup>lt</sup>	4 <sup>s</sup>
Aux soldatz . . . . .	9 <sup>lt</sup>	
A M <sup>l</sup> o Marotte . . . . .	3 <sup>lt</sup>	
Aux Assistans. . . . .	1 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
Pour logmantation de chandelle . .	6 <sup>lt</sup>	6 <sup>s</sup>
Pour le feu et la semeine de Craunier	3 <sup>lt</sup>	7 <sup>s</sup>
Pour deus cheminées de Loge. . . .	3 <sup>lt</sup>	
A Fransois . . . . .		15 <sup>s</sup>
Sur lor leger de perte . . . . .	2 <sup>lt</sup>	8 <sup>s</sup>
Sur des places de perte. . . . .	8 <sup>lt</sup>	
Po <sup>r</sup> vnne charité . . . . .	1 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
Au serrurier pour des chardons et serrures . . . . .	20 <sup>lt</sup>	
Pour les Capusins . . . . .	1 <sup>lt</sup>	7 <sup>s</sup>
Deub par Monsieur le Comte de Soissons <sup>2</sup> . . . . .	5 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
Par M <sup>r</sup> de Bellefons <sup>3</sup> . . . . .	5 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>

PART 91<sup>lt</sup> 10<sup>s</sup>

1. Dix loges louées. (L. G.)

2. Eugène-Maurice de Savoie (1635-1673) avait épousé, le 20 février 1657, Olympe Mancini, l'une des nièces du cardinal Mazarin. Le 29 janvier précédent, visite à l'hôtel de Soissons.

3. Bernardin Gigault, marquis de Bellefonds, qui fut nommé gouverneur de Lille, Douai et Orchies en 1667.

Ce Mardy 12<sup>o</sup> Juin a l'Escolle des femmes et la  
Critique. En tout. . . . . 1356<sup>tt</sup> 10<sup>ss</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>tt</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>res</sup> . . . . .		11 <sup>s</sup>
Pour les Soldats . . . . .	9 <sup>tt</sup>	
A M <sup>l<sup>o</sup></sup> Marotte . . . . .	3 <sup>tt</sup>	
Aux assistans . . . . .	1 <sup>tt</sup>	10 <sup>s</sup>
Pour logmantation de chandelle . .	6 <sup>tt</sup>	6 <sup>s</sup>
Pour le feu . . . . .		10 <sup>s</sup>
Pour la tarre dor leger. . . . .	6 <sup>tt</sup>	10 <sup>s</sup>
	82 <sup>tt</sup>	10 <sup>s</sup>

PART 76<sup>tt</sup>

Mong<sup>r</sup> le Duc doit sa loge de 44<sup>tt</sup>.

Retiré par M<sup>r</sup> du Croisy pour la neuuaine des  
Capusins pour le Roy<sup>z</sup> sept liures.

1. 1357 livres. Dix loges louées. (L. G.)

2. A l'occasion de la convalescence du Roi, qui avait été atteint de la rougeole le 29 mai, et hors de danger dès le 1<sup>er</sup> juin. (Voir le *Journal de la santé du Roi*, pp. 82-87; la *Gazette de France* du 9 juin 1663, p. 537; et les *Mémoires de Mme de Motteville*, éd. de 1739, t.VI, p. 206.)

Ce Vandredy 15<sup>e</sup> Juin a l'Escolle des femmes  
et la Critique. En tout . . . . . 1731<sup>lt</sup> 1

Fraiz ord <sup>ros</sup> . . . . .	55 <sup>lt</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>ro</sup> . . . . .	3	8 <sup>s</sup>
Pour les soldatz. . . . .	9	
A M <sup>le</sup> Marotte . . . . .	3	
Aux assistans . . . . .	1	10 <sup>s</sup>
Pour logmantation de chandelle . .	6	6 <sup>s</sup>
Pour le feu . . . . .		10 <sup>s</sup>
Pour la tarre de lor leger . . . . .	13 <sup>lt</sup>	
A Fransois . . . . .	2	17 <sup>s</sup>
Au Menuisier en rabatant . . . . .	11 <sup>lt</sup>	

Deub a M<sup>r</sup> de Brecourt 15<sup>s</sup>

PART 92<sup>lt</sup>

Deub par Monsieur 3 loges <sup>2</sup> . . . . .	132 <sup>lt</sup>	
Deub par M <sup>r</sup> de Beaufort . . . . .	5 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
Par M <sup>r</sup> de Saucourt <sup>3</sup> . . . . .	5 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>

1. « Treize loges louées. » (L. G.)

2. « Monsieur doit trois loges. » (L. G., p. 55.)

3. C'est le marquis de Soyecourt, grand-maître de la garde-robe du Roi, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit depuis 1661, et qui succéda en 1670 au chevalier de Rohan comme grand veneur de France.

Ce Dimanche 17<sup>o</sup> Juin a *Lescolle des femmes*  
*et la Critique.* En tout . . . . . 1265<sup>lt</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>lt</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>ro</sup> . . . . .	2	15 <sup>s</sup>
Aux Soldatz. . . . .	9	
A M <sup>lo</sup> Marotte . . . . .	3	
Pour le surcroist de chandelle .	6	6 <sup>s</sup>
Pour le feu . . . . .		10 <sup>s</sup>
Pour la semeine de Craunier . .	3	
Pour la tarre sur lor leger. . . .	3 <sup>lt</sup>	
Pour v <sup>ne</sup> eschelle. . . . .	1	10 <sup>s</sup>
A M <sup>r</sup> de Brecourt quy luy estoit deu . . . . .		15 <sup>s</sup>
Sur les escus dor. . . . .	13 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
Aux assistans. . . . .	1	10 <sup>s</sup>
A M <sup>r</sup> de Brecourt pour le change d'une pistolle fausse . . . . .	11 <sup>lt</sup>	
Aux Capusins. . . . .		15 <sup>s</sup>
Deub par Mg <sup>r</sup> de Guise <sup>r</sup> . . . . .	44 <sup>lt</sup>	
Payé a M <sup>r</sup> de Lagrange . . . . .	3 <sup>lt</sup>	
Payé a M <sup>r</sup> de Moliere . . . . .	1 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
Deub a M <sup>lo</sup> Bejar . . . . .	1 <sup>lt</sup>	

PART 69<sup>lt</sup> 7<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>

Resté entre les mains de M. du  
 Parq. . . . . 5<sup>lt</sup>

---

1. Henri II de Lorraine, duc de Guise, mort le 2 juin 1664.

Ce Mardy 19<sup>e</sup> Juin a l'Escolle des femmes et  
la Critique. En tout. . . . . 842<sup>1<sup>te</sup></sup> 10<sup>5</sup> 1

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>1<sup>te</sup></sup>	3 <sup>s</sup>
Extraordinaires. . . . .	2 <sup>1<sup>te</sup></sup>	16 <sup>s</sup>
Aux soldatz. . . . .	9 <sup>1<sup>te</sup></sup>	
A M <sup>1<sup>o</sup></sup> Marotte. . . . .	3 <sup>1<sup>te</sup></sup>	
Pour le surcroist de chandelle. . .	1 <sup>1<sup>te</sup></sup>	7 <sup>s</sup>
Pour deux baquetz. . . . .	1 <sup>1<sup>te</sup></sup>	10 <sup>s</sup>
Pour le feu . . . . .		5 <sup>s</sup>
Pour la tarre sur lor leger. . . . .	2 <sup>1<sup>te</sup></sup>	10 <sup>s</sup>
A M <sup>r</sup> du Parq quy luy estoit deu. .	1 <sup>1<sup>te</sup></sup>	10 <sup>s</sup>
Aux Assistans. . . . .	1	10 <sup>s</sup>
Aux Capussins . . . . .		15 <sup>s</sup>

PART 47<sup>1<sup>te</sup></sup> 5<sup>s</sup>

---

1. 845 livres. (L. G.)

Ce Vendredy 22<sup>o</sup> Juin a l'Escolle des femmes et  
la Critique. En tout. . . . . 1025<sup>lt</sup> 10<sup>s</sup> 1

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>lt</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>res</sup> . . . . .	2 <sup>lt</sup>	4 <sup>s</sup>
Aux soldatz. . . . .	9 <sup>lt</sup>	
A M <sup>l</sup> e Marotte. . . . .	3 <sup>lt</sup>	
Pour le surcroist de chandelle. . . . .	1 <sup>lt</sup>	7 <sup>s</sup>
Pour le feu. . . . .		5 <sup>s</sup>
Pour la tarre sur lor leger. . . . .		
Aux assistans. . . . .	1 <sup>lt</sup>	7 <sup>s</sup>
A M <sup>r</sup> Denis menuisier a bon compte.	22 <sup>lt</sup>	

PART 57<sup>lt</sup> 10<sup>s</sup>

Retiré par M<sup>r</sup> de Breccourt 5<sup>lt</sup> (rap-  
porté).

---

1. 1026 livres. (L. G.)

Ce Dimanche 24 Juin<sup>r</sup> à *L'Escolle des femmes*  
 et la *Critique*. . . . . 800<sup>tt</sup>

Frais ordinaires . . . . .	55 <sup>tt</sup>	3 <sup>s</sup>
Aux soldats . . . . .	9	
A Mademoiselle Marotte. . . . .	3	
Pour le surcroist de Chand. . . . .	1	7
Pour le feu et la jour. de Cros. . .	5	
Pour la tarre de l'or leger. . . . .	5	
Aux Assistans. . . . .	1	10 <sup>s</sup>
Pour M <sup>r</sup> du Parct. . . . .	1	10 <sup>s</sup>

PART 44<sup>tt</sup> 15<sup>s</sup>

Raporté par M<sup>r</sup> de Brecour 5<sup>tt</sup>.  
 A Mademoiselle Marotte 4<sup>tt</sup>.

---

1. Jour de la Saint-Jean. Le lendemain « Lundy chez M<sup>me</sup> de Brissac, *idem* 300 livres. Part: 18 livres 15 sols ». (L. G., p. 56.)



Ce Mardy 26 Juin *L'Escolle des femmes et la Critique* . . . . . 957

Frais ordinaires. . . . .	55	3
Aux Soldats . . . . .	9	
A Mademoiselle Marotte . . . . .	3	
Pour le surcroist de chandelle d'eu. . . . .	1	3
Pour le feu et des verres d'eu. . . . .		16
Pour la tarre de l'or léger. . . . .		
Aux Assistants d'eu . . . . .	1	10
Donné à Prouost. . . . .	5	14
A M <sup>r</sup> du Parct. . . . .	1	10
A Monsieur de La Grange pour un carosse. . . . .	1	10
A Malet. . . . .	1	

L'on a raporté huict Louis d'or pour la loge de  
M<sup>r</sup> le Duc d'Anguin.

Deub par M<sup>r</sup> de Turenne sa loge de 44<sup>th</sup> (payée) <sup>1.</sup>

PART 59<sup>th</sup> 12<sup>s</sup>2

---

1. Voir p. 41.

2. 59 livres 15 sols. (L. G.)

Ce Vandredy 29<sup>e</sup> Juing à l'Escolle des femmes  
et la Critique. En tout. . . . . 1300<sup>lb</sup>

Fraiz ordinaires . . . . .	55 <sup>lb</sup>	3 <sup>s</sup>
Aux soldatz. . . . .	9	
Fraiz extraord <sup>re</sup> . . . . .	6	8 <sup>s</sup>
Pour le surcroist de chandelle po <sup>r</sup> 2 fois . . . . .	2	6 <sup>s</sup>
Pour des verres du jour pressedant.		10 <sup>s</sup>
Aux assistans po <sup>r</sup> 2 fois. . . . .	3 <sup>lb</sup>	
Pour du feu pour 2 fois . . . . .	1 <sup>lb</sup>	
A M <sup>r</sup> de La Grange po <sup>r</sup> le reste d'une pistolle fausse . . . . .	9 <sup>lb</sup>	
Plus vne livre et demye de chan- delle a Craunier. . . . .		17 <sup>s</sup>
Pour vne chemise jaune de l'habit de Georgette . . . . .	7 <sup>lb</sup>	
Pour la tarre dor leger. . . . .	6 <sup>lb</sup>	10 <sup>s</sup>
A Francois . . . . .	2	11 <sup>s</sup>

PART 70<sup>lb</sup> 10<sup>s</sup>

Retiré sur le memoire de M<sup>r</sup> Poc-  
quelin<sup>r</sup> 59<sup>lb</sup> 14<sup>s</sup> par M<sup>r</sup> de La  
Grange.

---

1. Père, frère, ou oncle de Molière?

Ce Dimanche premier Juillet a *Lescolle des femmes* et la *Critique*. En tout. 1209<sup>th</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>th</sup>	3 <sup>s</sup>
Fraiz extraord <sup>re</sup> . . . . .	5 <sup>th</sup>	
Aux soldatz . . . . .	9 <sup>th</sup>	
Surcroist de chandelle. . . . .	1 <sup>th</sup>	16 <sup>s</sup>
Aux Assistans deub . . . . .	1 <sup>th</sup>	10 <sup>s</sup>
Pour le feu et aut <sup>s</sup> menus fraiz . . .		17 <sup>s</sup>
Pour la semeine de Craunier. . . .	3 <sup>th</sup>	
Pour le dechet sur lor leger. . . . .	9 <sup>th</sup>	
Au Menuiser de tout ce qu'on luy doit . . . . .		18 <sup>th</sup>
Pour l'habit nouueau de Georgette.	9 <sup>th</sup>	

PART 66<sup>th</sup> 15<sup>s</sup>

Deub à M<sup>r</sup> du Parq 4<sup>th</sup> 10<sup>s</sup>

A M<sup>r</sup> de Brecourt six solz.

Ce Mardy 3<sup>e</sup> Juillet a l'Escolle des femmes et  
la Critique. En tout. . . . . 950<sup>tt</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>tt</sup>	3 <sup>s</sup>
Fraiz extraord <sup>re</sup> . . . . .	4 <sup>tt</sup>	2 <sup>s</sup>
Aux soldatz. . . . .	9 <sup>tt</sup>	
Surcroist de chandelle. . . . .	1 <sup>tt</sup>	16 <sup>s</sup>
Aux Assistans po <sup>r</sup> 2 fois . . . . .	3 <sup>tt</sup>	
Pour le feu . . . . .		8 <sup>s</sup>
A Craunier po <sup>r</sup> auoir fait faire vnne trape. . . . .	1 <sup>tt</sup>	
Po <sup>r</sup> vn louis dor faux raporté par moy Latorilliere . . . . .	11 <sup>tt</sup>	
A M <sup>r</sup> du Parq quy luy estoit deub sur sa part. . . . .	10 <sup>tt</sup>	
A M <sup>r</sup> de Brécourt sur le dechet d'un louis dor faux q <sup>l</sup> a pris. . . . .	4 <sup>tt</sup>	
Pour le dechet de lor leger . . . . .	4	
Aux Capucins. . . . .	1 <sup>tt</sup>	13 <sup>s</sup>
Deub par M <sup>r</sup> le Duq Mazarin <sup>r</sup> 77 <sup>tt</sup> en places sur l'amphiteatre.		

PART 48<sup>tt</sup> 15<sup>s</sup>

---

r. Armand-Charles de La Porte, duc de Mazarin, capitaine du château de Vincennes.

Ce Vandredy 6<sup>o</sup> Juillet a *Lescolle des femmes*  
et la *Critique*. En tout. . . . . 850<sup>lt</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>lt</sup>	3 <sup>s</sup>
Autres menus fraiz. . . . .	1	4 <sup>s</sup>
Aux Soldatz. . . . .	9	
Surcroist de chandelle. . . . .	1 <sup>lt</sup>	7
Assistans et po <sup>r</sup> la visitte <sup>1</sup> . . . . .	2 <sup>lt</sup>	13 <sup>s</sup>
Pour le feu . . . . .		5 <sup>s</sup>
Pour le dechet de lor leger . . . . .	5 <sup>lt</sup>	
A Francois. . . . .	2 <sup>lt</sup>	
Pour les carosses de la visitte <sup>2</sup> . . . . .	33 <sup>lt</sup>	
Pour trois flambeaux. . . . .	4 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
A M <sup>r</sup> du Parq quy luy estoit deub.	1	10 <sup>s</sup>
Pour les cochers de la visite . . . . .	3	
Pour un reste de l'habit de Georgette.	1	5 <sup>s</sup>
Pour la charette <sup>3</sup> . . . . .	9 <sup>lt</sup>	
Retiré pour un habit fait par charité à la petite du Clos <sup>4</sup> . . . . .	5 <sup>lt</sup>	
Raporté les 77 <sup>lt</sup> de M <sup>r</sup> de Mazarin.		
Raporté 44 <sup>lt</sup> de M <sup>r</sup> de Turenne.		
	PART 52 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>

1. Jeudi 5, visite à Conflans pour M<sup>gr</sup> le duc de Richelieu : *l'École et Critique*, 550 livres (L. G) devant la Reine, Madame et Monsieur. (*Muze historique* du 7 juillet.)

2. De la veille, pour aller à Conflans.

3. Pour transporter les bagages de la visite.

4. Probablement la sœur aînée de Marie-Anne de Châteauneuf, qui devint la célèbre Duclos (1665-1748).

Ce Dimanche 8<sup>e</sup> Juillet a *Lescolle des femmes*  
*et la Critique.* En tout. . . . . 702<sup>lt</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>lt</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>re</sup> . . . . .	4 <sup>lt</sup>	4 <sup>s</sup>
Soldatz. . . . .	9 <sup>lt</sup>	
Assistans . . . . .	1 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
Surcroist de chandelle. . . . .	2 <sup>lt</sup>	14 <sup>s</sup>
Pour le feu. . . . .		5 <sup>s</sup>
Pour la semeine de Craunier. . . . .	3 <sup>lt</sup>	
Pour vne erreur de compte du jour pressedant donné à la Prouost <sup>1</sup> . . . . .	13 <sup>lt</sup>	
Retiré par M <sup>r</sup> du Croisy po <sup>r</sup> l'habit de la petite du Clos. . . . .	9 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
Po <sup>r</sup> vne charité à vn chandelier bruslé. . . . .	11 <sup>lt</sup>	

Raporté 220<sup>lt</sup> pour tout ce que debuoit  
 Monsieur de Guise<sup>2</sup>.

Retiré par M<sup>r</sup> de la Grange sur le  
 Memoire de M<sup>r</sup> Poquelin 44<sup>lt</sup>.

PART 47<sup>lt</sup> 15<sup>s</sup>

220  
 44  
 176  
 29  
 subtra  
 176 l'habit  
 du divid

1. Voir la note 4 de la p. 59.

2. Receu de M<sup>gr</sup> le duc de Guise 176 livres. (L. G.)  
 « Lundy 9<sup>e</sup>, le Roy nous honora de sa présence en public pour la mesme chose. » (L. G., p. 56.)

Ce Mardy 10<sup>e</sup> Juillet a *Lescolle des femmes et la Critique*. En tout. . . . . 532<sup>lt</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>lt</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>res</sup> . . . . .	5	4 <sup>s</sup>
Soldatz . . . . .	9	
Assistans . . . . .	1	10 <sup>s</sup>
Surcroist de chandelle. . . . .	2	5 <sup>s</sup>
Pour du vin du jo <sup>r</sup> de la visite du Roy <sup>r</sup> . . . . .	1	
En feu et po <sup>r</sup> du papier. . . . .		10 <sup>s</sup>
Sur des passes descus dor. . . . .	1	12 <sup>s</sup>
Pour vne piece de 30 sols fausse à M <sup>r</sup> de la Grange. . . . .	1 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
Au Menuisier. . . . .	11 <sup>lt</sup>	
A vn crocheteur. . . . .	1	10 <sup>s</sup>
A Prouost. . . . .	5	10 <sup>s</sup>

PART 27<sup>lt</sup> 5<sup>s</sup>

Raporté la visite<sup>2</sup> de M<sup>r</sup> le  
Duq de Richelieu de 550<sup>lt</sup>  
et partagés 33<sup>lt</sup>.. . . . 33

Tottal. . . . . 60<sup>lt</sup> 5<sup>s</sup>

Retiré pour acheuer l'habit de la pe-  
tite du Clos. . . . . 13<sup>lt</sup>  
Retiré par M<sup>r</sup> de la Grange. . . . . 6<sup>lt</sup>

1. La veille, lundy 9. (V. La Grange, p. 56 de son *Reg.*)

2. Du jeudi 5 juillet, à Conflans (voir La Grange, p. 56),  
chez Armand-Jean de Vignerot, duc de Richelieu.

Ce Vendredy 13<sup>m<sup>e</sup></sup> Juillet a l'*Escolle des femmes*  
et la *Critique*. En tout. . . . . 570<sup>l<sup>t</sup></sup> 10<sup>s<sup>r</sup></sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>l<sup>t</sup></sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>res</sup> . . . . .	2 <sup>l<sup>t</sup></sup>	1 <sup>s</sup>
Assistans. . . . .	1 <sup>l<sup>t</sup></sup>	10 <sup>s</sup>
Surcroist de Chandelle . . . . .		15 <sup>s</sup>
Pour une cruche un fagot . . . . .		12 <sup>s</sup>
Pour des Massons. . . . .	9 <sup>l<sup>t</sup></sup>	
Aux coureurs. . . . .		10 <sup>s</sup>
Sur le dechet de l'or. . . . .	2 <sup>l<sup>t</sup></sup>	10 <sup>s</sup>
A la Crosnier <sup>2</sup> . . . . .	3 <sup>l<sup>t</sup></sup>	
Retiré p. La Grange p <sup>r</sup> M <sup>r</sup> Pocquelin	10 <sup>l<sup>t</sup></sup>	
	<hr/>	75 <sup>l<sup>t</sup></sup>

PART 30<sup>l<sup>t</sup></sup> 5<sup>s</sup>

Deub à M<sup>r</sup> de Brecour . . . . . 1<sup>l<sup>t</sup></sup> 10<sup>s</sup>

---

1. 570 livres. (L. G.)

2. Barbe Gillot, fille ou sœur du portier de la Comédie, avait épousé Jean Crosnier (voir la note de la p. 69); elle fut employée à la Comédie jusqu'en 1707; retraitée avec une pension de 150 livres, elle mourut en 1721.



Ce Dimanche 15<sup>m</sup> Juillet a l'Escolle des femmes  
et la Critique. En tout. . . . . 7ii<sup>te</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>te</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>re</sup> . . . . .	2 <sup>te</sup>	12 <sup>s</sup>
Sur des places . . . . .	4 <sup>te</sup>	15 <sup>s</sup>
Assistans . . . . .	1 <sup>te</sup>	10 <sup>s</sup>
Surcroist de chandelle. . . . .		18 <sup>s</sup>
Soldats. . . . .	9 <sup>te</sup>	
Pour la semeine de Craunier . . . .	3 <sup>te</sup>	
A M <sup>r</sup> de la Grange quy luy estoit deub . . . . .	2 <sup>te</sup>	15 <sup>s</sup>
A M <sup>r</sup> de Moliere . . . . .	3 <sup>te</sup>	
A Craunier par gratification. . . . .	3 <sup>te</sup>	10 <sup>s</sup>

PART 38<sup>te</sup>

Part de la visitte de M<sup>r</sup> de Brissac<sup>1</sup> 18<sup>te</sup> 15<sup>s</sup>.

Retiré par M<sup>r</sup> du Part 5<sup>te</sup>.

1. Lundy 25 juin, chez M<sup>me</sup> de Brissac (*idem*), 300 livres. Part, 18 livres 15 sols. (L. G., p. 56.)

Ce Mardy 17<sup>o</sup> Juillet a l'Escolle des femmes et  
la Critique. En tout . . . . . 482<sup>tb</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>tb</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>ro</sup> . . . . .	1 <sup>tb</sup>	19 <sup>s</sup>
Soldas . . . . .	9	
Assistans . . . . .	1	10 <sup>s</sup>
Surcroist de chandelle . . . . .	1	10 <sup>s</sup>
Pour le dechet de lor leger . . . . .	3	5 <sup>s</sup>

PART 26<sup>tb</sup> 5<sup>s</sup>

Retiré par M<sup>r</sup> Du Parq . . . . . 4<sup>tb</sup> 2<sup>s</sup>

Monsieur Du Parq a randu compte a la compa-  
gnie de tout ce qu'il a retiré sur le presant  
Liure.

Deub sur 4 pars 16<sup>tb</sup> 10<sup>s</sup> (*biffé*).

Ce Vandredy 20 Juillet a l'Escolle des femmes  
et la Critique. En tout . . . . . 563<sup>lt</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>lt</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>ro</sup> . . . . .	1 <sup>lt</sup>	15 <sup>s</sup>
Soldatz . . . . .	9 <sup>lt</sup>	
Assistans . . . . .	1 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
Surcroist de chandelle . . . . .	1 <sup>lt</sup>	18 <sup>s</sup>
Dechet dor leger . . . . .	4 <sup>lt</sup>	
Payé ce quy estoit deub sur 4 pars du jo <sup>r</sup> pressedant. . . . .	18 <sup>lt</sup>	
A Craunier par gratification . . . . .	1 <sup>lt</sup>	13 <sup>s</sup>

PART 28<sup>lt</sup>

Retiré par M<sup>r</sup> de la Grange 20<sup>lt</sup> sur le Memoire  
de M<sup>r</sup> Poquelin<sup>1</sup>.

---

1. Voir plus haut, p. 36 et 44. Il s'agit probablement  
d'un mémoire de tapissier, pour garniture des bancs du  
théâtre et des balcons.

Ce Dimanche 22<sup>me</sup> Juillet a *L'Escolle des femmes* et *La Critique*. En tout. 758<sup>tt</sup>

22<sup>tt</sup>  
 En tout. . . . 780<sup>tt</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>tt</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>re</sup> . . . . .	3	
Sur des escus dor et po <sup>r</sup> vn laquais.	3	
Soldatz . . . . .	9	
Assistans . . . . .	1	10 <sup>s</sup>
Surcroist de chandelle. . . . .	3	12
Dechet d'or leger. . . . .	5 <sup>tt</sup>	
La semeine de Craunier et bois. . .	3	6 <sup>s</sup>
Pour la petite Chasteauneuf <sup>r</sup> . . . .	3	15 <sup>s</sup>
Par gratification a Craunier . . . .	1	10 <sup>s</sup>
A François . . . . .	1	10 <sup>s</sup>

Demeuré entre les mains de M<sup>r</sup> du  
 Parq 9<sup>tt</sup>

PART 42<sup>tt</sup> 10<sup>s</sup>

---

1. Probablement la fille du gagiste Chasteauneuf.

Ce Mardy 24 Juillet a l'Escolle des femmes  
et *La Critique*. En tout. . . . . 422<sup>lt</sup>

Fraiz ordinaires . . . . .	55 <sup>lt</sup>	3 <sup>s</sup>
Fraiz extraordinaires. . . . .	1 <sup>lt</sup>	8 <sup>s</sup>
Soldatz . . . . .	9 <sup>lt</sup>	
Assistans . . . . .	1 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
Dechet . . . . .	11 <sup>lt</sup>	
Surcroist de chandelle et menus frais à Crosnier . . . . .		3 <sup>lt</sup>

Pour PART 19<sup>lt</sup> 5<sup>s</sup>

Deub a M <sup>r</sup> de Brecourt . . . . .	1 <sup>lt</sup>
Deub une loge par M <sup>r</sup> de St Agnan <sup>1</sup> ,	
cy . . . . .	44 <sup>lt</sup> ( <i>biffé</i> )
Raporté par M <sup>r</sup> Duparq les 9 <sup>lt</sup> q <sup>1</sup> auoit retiré du jour pressedant. . . . .	9 <sup>lt</sup>

---

1. François de Beauvilliers, comte, puis duc de Saint-Aignan, premier gentilhomme de la chambre du Roi, gouverneur de Touraine, venait d'être élu à l'Académie française, le 8 juillet.

Ce Vandredy 27<sup>e</sup> Juillet a l'Escolle des femmes  
et la Critique. En tout . . . . . 790<sup>lt</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>lt</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>re</sup> . . . . .	1	3 <sup>s</sup>
Soldatz . . . . .	9	
Assistans . . . . .	1	10 <sup>s</sup>
Dechet sur lor leger . . . . .	4 <sup>lt</sup>	
Surcroist de chandelle et en feu et aut. menus fraiz . . . . .	3 <sup>lt</sup>	12 <sup>s</sup>
Pour vne charité . . . . .	11	
A M <sup>r</sup> de Brecourt po <sup>r</sup> le dechet sur vn escu dor. . . . .	3 <sup>lt</sup>	

PART 43<sup>lt</sup> 15<sup>s</sup>

Raporté la loge de M <sup>r</sup> de St Agnan du jo <sup>r</sup> preçedant de . . . . .	66 <sup>lt</sup>
Deub par Monsieur de Guize sa loge de . . . . .	44 <sup>lt</sup>
Deub par la Riuier <sup>e</sup> 1. . . . .	22 <sup>lt</sup>

---

1. Un La Rivière, comédien de campagne, était à Rouen en 1658, à l'époque du dernier séjour de Molière dans la patrie de Corneille. On le rencontre quelques années plus tard (1667) en Bretagne, dans la troupe de Filandre (*Comédiens de Mgr le prince de Condé*), où il passait pour être l'amant de M<sup>lle</sup> Beauval. Il fut plus tard portier de la Comédie, à Paris.

Ce Dimanche 29<sup>e</sup> Juillet a l'Escolle des femmes  
et la Critique. En tout . . . . . 723<sup>lt</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>lt</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>re</sup> . . . . .	14 <sup>lt</sup>	
Soldatz . . . . .	9 <sup>lt</sup>	
Assistans. . . . .	1 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
Dechet sur lor leger . . . . .	4	10 <sup>s</sup>
Surcroist de chandelle . . . . .	1 <sup>lt</sup>	16
Pour la semeine de Craunier . . . . .	3 <sup>lt</sup>	
En Bois . . . . .		4 <sup>s</sup>
Sur ce quy manque d'une loge. . .	4 <sup>lt</sup>	
A Craunier encore . . . . .	1 <sup>lt</sup>	
Aux Capusins. . . . .	2	3 <sup>s</sup>

PART 41<sup>tt</sup>

Ce Mardy dernier Juillet a l'Escolle des femmes  
et la Critique. En tout. . . . . 737<sup>th</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>th</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>re</sup> . . . . .	4 <sup>th</sup>	6 <sup>s</sup>
Soldatz . . . . .	9 <sup>th</sup>	
Assistans . . . . .	1 <sup>th</sup>	10 <sup>s</sup>
Dechet sur lor leger. . . . .	1 <sup>th</sup>	4 <sup>s</sup>
Surcroist de chandelle. . . . .	2 <sup>th</sup>	19 <sup>s</sup>
A Craunier <sup>1</sup> po <sup>r</sup> auoir trauaillé à vnne visite . . . . .	3	
A M <sup>r</sup> de Chasteau neuf <sup>2</sup> . . . . .	22 <sup>th</sup>	

PART 39<sup>th</sup> 15<sup>s</sup>

1. Crosnier.

2. Châteauneuf, gagiste de la troupe à 3 livres par jour. S'agit-il d'Augustin-Pierre Patissier de Châteauneuf, auteur de *la Feinte Mort de Pancrace*, ou de Charles de Châteauneuf, père de M<sup>lle</sup> Du Clos, et qui fut capitaine de dragons?



Ce Vandredy 3<sup>o</sup> Aoust a l'Escolle des femes  
et la Critique. En tout . . . . . 631<sup>lt</sup> 5<sup>s</sup> 1

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>lt</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>ro</sup> . . . . .	2	7 <sup>s</sup>
Soldatz . . . . .	9	
Assistans. . . . .	1 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
Dechet sur lor leger. . . . .	6	5 <sup>s</sup>
Surcroist de chandelle. . . . .	3 <sup>lt</sup>	4 <sup>s</sup>
A Malet <sup>s</sup> . . . . .	1	15 <sup>s</sup>

PART 34<sup>lt</sup>

Resté entre les mains de M<sup>r</sup> du  
Parcq<sup>s</sup>, 7<sup>lt</sup> (*biffé*).

1. 631 livres. (L. G.)

2. Est-ce Daniel Mallet, le danseur de l'illustre-Théâtre engagé le 28 juin 1644, à raison de 35 sols tz par jour?

3. René Berthelot, dit *Gros-René*, mort le 11 décembre 1668.

Ce Dimanche 5<sup>o</sup> Aoust a l'Escolle des femmes  
et la Critique. En tout . . . . . 462<sup>lb</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>lb</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>re</sup> . . . . .	2 <sup>lb</sup>	7 <sup>s</sup>
Soldatz. . . . .	9 <sup>lb</sup>	
Assistans. . . . .	1 <sup>lb</sup>	10 <sup>s</sup>
Dechet sur l'or leger. . . . .		
Surcroist de chandelle. . . . .	2 <sup>lb</sup>	18
Pour la semeine de Craunier. . . . .	3 <sup>lb</sup>	
Raporté par M <sup>r</sup> du Parq du jo <sup>r</sup> pre- cedant. . . . .	7 <sup>lb</sup>	

PART 23<sup>th</sup> r

---

1. 23 livres 15 sols. (L. G.)

Ce Mardy 7<sup>o</sup> Aoust a *Lescolle des femmes et la Critique*<sup>1</sup>. En tout . . . . . 400<sup>lt</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>lt</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>ro</sup> . . . . .	1	14 <sup>s</sup>
Soldats. . . . .	9 <sup>lt</sup>	
Assistans . . . . .	1 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
Dechet sur lor leger. . . . .		
Surcroist de chandelle. . . . .	2 <sup>lt</sup>	18 <sup>s</sup>
Raporté sept liures par M <sup>r</sup> de Bre- court.		
Donné au Menuisier. . . . .	10 <sup>lt</sup>	
Plus au Menuisier. . . . .	8 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>

PART 19<sup>lt</sup> 10<sup>s</sup>

---

1. *La Critique* est achevée d'imprimer ce jour même, avec dédicace à la Reine-mère.

Ce Vandredy 10<sup>o</sup> Aoust a *l'Escolle des femmes*  
*et la Critique*. En tout. . . . . 682<sup>lt</sup>

Frais ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>lt</sup>	
Extraord <sup>re</sup> . . . . .	3 <sup>lt</sup>	3 <sup>s</sup>
Soldatz. . . . .	9	
Assistans. . . . .	1	10 <sup>s</sup>
Surcroist de chandelle. . . . .	3 <sup>lt</sup>	
Dechet sur lor leger. . . . .	6 <sup>lt</sup>	
A Francois . . . . .	1 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>

Retiré par moy Lathorillière<sup>1</sup> 7<sup>lt</sup> 10<sup>s</sup>.

Deub par M<sup>r</sup> de Pimorin<sup>2</sup> 5<sup>lt</sup> 10<sup>s</sup>.

PART 36<sup>lt</sup> 15<sup>s</sup>

1. La Thorillière a baptisé l'avant-veille, mercredi 8, à Saint-Eustache, sa fille Thérèse-Marie-Jeanne; le parrain, Molière; la marraine, M<sup>lle</sup> Du Parc.

2. Pierre Boileau de Puimorin, contrôleur général de l'argenterie et des menus plaisirs du Roi, fut le parrain du dernier enfant de Molière, Pierre-Jean-Baptiste-Armand Poquelin, le 1<sup>er</sup> octobre 1672; la marraine, Catherine Mignard, fille du grand peintre.

Ce Dimanche 12<sup>e</sup> aoust a l'Escole des femmes<sup>1</sup>  
et la Critique. En tout. . . . . 294<sup>l<sup>b</sup></sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	55 <sup>l<sup>b</sup></sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>ro</sup> . . . . .	1	2 <sup>s</sup>
Assistans. . . . .	1 <sup>l<sup>b</sup></sup>	10 <sup>s</sup>
Surcroist de chandelle et bois. . . .	3	
Semeine de Craunier. . . . .	3 <sup>l<sup>b</sup></sup>	

Retiré par moy Lathorilliere 11<sup>l<sup>b</sup></sup>  
19<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>.

PART 13<sup>l<sup>b</sup></sup> 10<sup>s</sup>

---

1. Trente-deuxième représentation.

Ce Vendredy 17 Aoust<sup>1</sup> a *L'Heritier Ridicule*.

Recëu en tout. . . . . 129<sup>tt</sup> 2

Frais ordinaires. . . . .	55	3 <sup>s</sup>
Extra-ordinaire. . . . .	1 <sup>tt</sup>	6 <sup>s</sup>
Pour la chaise de M <sup>r</sup> du Croisy. . .	1 <sup>tt</sup>	
Pour une Piece <sup>3</sup> . . . . .		10 <sup>s</sup>
Deü à Cronnier. . . . .	1 <sup>tt</sup>	3 <sup>s</sup>
Deub à M <sup>r</sup> Du Croisy . . . . .		5 <sup>s</sup>

PART 5<sup>tt</sup> 10<sup>s</sup> 4

- 
1. Pourquoi n'a-t-on pas joué le mardi 14, veille de l'Assomption? Molière aurait-il précédé le Roi en Lorraine?
  2. 130 livres. (L. G.)
  3. Un exemplaire de la comédie de Scarron.
  4. « Interruption », dit ici La Grange. Que fit-on pendant ces huit jours?

*La Grange  
" Mardi 14 "*

Ce Vandredy 24<sup>e</sup> Aoust<sup>1</sup> a *Venceslas*<sup>2</sup> et *Escolle des Maris*. En tout . . . . 225<sup>lt</sup> 10<sup>s</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> et extraord <sup>ro</sup> . . . . .	56 <sup>lt</sup>	14 <sup>s</sup>
Surcroist de chandelle. . . . .	2	7
Payé à Craunier quy luy estoit deub.	1	5 <sup>s</sup>
Aux assistans. . . . .		15
Pour deus pieces <sup>3</sup> . . . . .	1 <sup>lt</sup>	
A Prouost po <sup>r</sup> auoir assisté <sup>4</sup> . . . . .	3 <sup>lt</sup>	
Pour vnne affiche. . . . .	3 <sup>lt</sup>	
Pour vn reste de part du jo <sup>r</sup> pressendant. . . . .	5 <sup>lt</sup>	
Pour vn carosse. . . . .	7 <sup>lt</sup>	
Pour vnne piece de trante solz fausse.	1 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
Pour la semeine de Craunier passée.	3 <sup>lt</sup>	

PART 10<sup>lt</sup> 15<sup>s</sup>

---

1. Pourquoi n'a-t-on pas joué les dimanche 19 et mardi 21 ? La cour est alors à Vincennes.

2. Tragédie de Rotrou, représentée pour la première fois en 1647.

3. Deux exemplaires de *Venceslas*.

4. C'est Marin Prévost qui figure, l'année suivante, dans la distribution de *la Princesse d'Élide* pour le petit rôle de Lycas, simple « annonce » de trois lignes.

Sa femme, Anne Brillart, faisait la recette de la Comédie depuis 1660. Remerciee en 1703, après plus de quarante ans de service, on lui accorda une pension de 150 livres, qu'elle toucha jusqu'à sa mort, arrivée en 1711.

Ce Dimanche 26<sup>e</sup> aoust<sup>x</sup> a *Venseslas* et *Lescolle des Maris*. En tout. . . . . 252<sup>lt</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	56 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
Pour la semeine de Craunier Sur-		
croist de chandelle et Bois. . . . .	6 <sup>lt</sup>	
Assistans deub. . . . .		15 <sup>s</sup>
Il est deub sur six parts 30 solz.		

PART 13<sup>lt</sup> 10<sup>s</sup>

1. Samedi 25, au matin, départ du Roi pour l'armée de Lorraine (Châlons, Sainte-Menehould, Verdun, Fresne, Metz, Bocourt, Nomeni, Metz, Dormans). Reddition de Marsal. Jeudi 5 septembre, à midi, retour à Vincennes. Deux cents lieues en onze jours.



Ce Mardy 28<sup>e</sup> Aoust a *D. Japhet*<sup>1</sup>.En tout. . . . . 200<sup>lt</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> et extraord <sup>re</sup> . . . . .	55 <sup>lt</sup>	3 <sup>s</sup>
En bois et cloux a Craunier. . . . .	1 <sup>lt</sup>	
Pour auoir refait vn escalier deub. .	3 <sup>lt</sup>	
Assistans . . . . .	1	10 <sup>s</sup>
Payé sur les six parts du jo <sup>r</sup> prece-		
dant. . . . .	1	10 <sup>s</sup>
Payé a Sesar po <sup>r</sup> auoir assisté du jo <sup>r</sup>		
pressedant <sup>2</sup> . . . . .		15 <sup>s</sup>
Dechet dor leger. . . . .	6 <sup>lt</sup>	

PART 9<sup>tt</sup> 5<sup>s</sup>

Retiré par moy Lathorillière 3<sup>tt</sup> 15<sup>s</sup> } (*biffé*).  
 Deub a la Torilliere 5 solz.

- 
1. *Dom Japhet d'Arménie*, comédie de Scarron.
  2. Figuration dans *Venceslas*.

Ce Vandredy 31<sup>e</sup> Aoust a *Sertorius*<sup>1</sup> et le *Cocu*  
*Imagn*<sup>ro</sup>. En tout. . . . . 226<sup>lt</sup>

Fraiz ord <sup>ro</sup> et extraord <sup>ro</sup> . . . . .	55 <sup>lt</sup>	17 <sup>s</sup>
Vnne piece de trante solz fausse . .	1	10 <sup>s</sup>
Pour le retour dunne pistolle fausse deue. . . . .	6 <sup>lt</sup>	
Pour vnne autre pistolle fausse deue	11 <sup>lt</sup>	
Pour le dechet de lor leger . . . . .		10 <sup>s</sup>
Pour du feu et clous . . . . .	1	10 <sup>s</sup>
Pour sur la Montée a Craunier. . .	1	10 <sup>s</sup>
Pour les Capusins . . . . .	2 <sup>lt</sup>	1 <sup>s</sup>

PART 11<sup>lt</sup> 10<sup>s</sup>

La compagnie m'a payé 6<sup>lt</sup> pour le dechet d'un  
 Louis dor faux po<sup>r</sup> ma part.  
 Plus huit liures pour aut. Louis dor faux.  
 J'ay receu po<sup>r</sup> part (*biffé*).

---

1. Tragédie de Pierre Corneille, représentée pour la première fois en 1652.

Ce Dimanche 2<sup>o</sup> Septemb. a *Sertorius* et le  
*Cocu Imaginaire*. En tout . . . 230<sup>tt</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> et extraord <sup>es</sup> . . . . .	56 <sup>tt</sup>	5 <sup>s</sup>
Pour la semeine de Craunier . . . .	3 <sup>tt</sup>	
En bois . . . . .		5 <sup>s</sup>
Po <sup>r</sup> vne serrure a Craunier, . . . .		5 <sup>s</sup>
Pour de la chandelle de surcroist . .		18 <sup>s</sup>

PART 12<sup>tt</sup> :

Il est deub a M <sup>r</sup> de Moliere.	10 <sup>s</sup>
A M <sup>r</sup> du Croisy . . . . .	10 <sup>s</sup>
A M <sup>r</sup> Duparc . . . . .	7 <sup>s</sup>

---

1. 11 livres 15 sols. (L. G , p. 18.)

Ce Mardy 4<sup>e</sup> Septambre à *Sertorius* et le *Cocu*  
*imaginaire*. En tout. . . . . 131<sup>th</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> et extraord <sup>re</sup> . . . . .	56 <sup>th</sup>	10 <sup>s</sup>
A M <sup>r</sup> de La Grange . . . . .		10 <sup>s</sup>
A M <sup>r</sup> de Moliere . . . . .		13

PART 4<sup>th</sup> 5<sup>s</sup>

Retiré par Moy Lathorilliere . . . . . 5<sup>th</sup>

Ce Vandredy 7<sup>o</sup> 7<sup>bre</sup> a *Lestourdy*. En tout <sup>1.</sup> 235

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	56 <sup>lt</sup>	7 <sup>s</sup>
Pour vn flambeau . . . . .	1	7 <sup>s</sup>

Deub a Craunier 12<sup>s</sup>

Deub aux assistans.

Deub a M<sup>r</sup> Debric 5 solz.

PART 12<sup>lt</sup> 10<sup>s</sup>

---

1. Chiffre laissé en blanc : 238 livres. (L. G., p. 58.)

Ce Dimanche 9<sup>e</sup> septambre a *L'Estourdy*.

En tout. . . . . 276<sup>lt</sup>

Fraiz ord <sup>re</sup> . . . . .	55 <sup>lt</sup>	15 <sup>s</sup>
La semeine de Craunier . . . . .	3 <sup>lt</sup>	
Assistans po <sup>r</sup> 2 fois. . . . .	3 <sup>lt</sup>	
A Crestien. . . . .	1 <sup>lt</sup>	
En bois et 12 solz q. estoit deu à Craunier . . . . .	1 <sup>lt</sup>	2 <sup>s</sup>
A M <sup>r</sup> du Croisy . . . . .		5 <sup>s</sup>
Po <sup>r</sup> 2 potz de terre <sup>1</sup> . . . . .		5 <sup>s</sup>
Pour le mesconte de la chambrée. . .	2 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
Pour vn carosse po <sup>r</sup> Vinsenne . . .	17 <sup>lt</sup>	
Donné à quy il estoit deub . . . . .	1 <sup>lt</sup>	5 <sup>s</sup>
Aux Capusins. . . . .	1 <sup>lt</sup>	5 <sup>s</sup>

PART 12<sup>lt</sup> 10<sup>s</sup> 2

Deub à M<sup>r</sup> de Brie, 10<sup>s</sup>.

A M<sup>r</sup> du Croisy 5<sup>s</sup> (*biffé*).

Retiré par moy La Thorilliere. 3<sup>lt</sup> 10<sup>s</sup>

Tout compté aueq la compagnie ce que j'ay  
retiré et ce quelle me debuoit de 2 louis dor  
faux, J'ay de reste 17<sup>lt</sup> entre mes Mains.

1. C'est la « cassolette » du 4<sup>e</sup> acte.

2. 13 livres. (L. G., p. 58.)

Ce Mardy 11<sup>o</sup> 7<sup>bre</sup> a *Lescolle des femmes* et  
*la Critique*. En tout. . . . . 392<sup>tt</sup> 1

Fraiz ord <sup>res</sup> et extraord <sup>re</sup> . . . . .	56 <sup>tt</sup>	
A M <sup>r</sup> de Brie qu'on luy debuoit deu . . . . .		10 <sup>s</sup>
Surcroist de chandelle et bois. . . .	1 <sup>tt</sup>	17 <sup>s</sup>
Assistans. . . . .	1 <sup>tt</sup>	3 <sup>s</sup>

PART 23<sup>tt</sup> 10<sup>s</sup>

Retiré par moy La Thorilliere . . . 4<sup>tt</sup> 10<sup>s</sup>

---

1. 395 livres. (L. G.)

Ce Vandredy 14<sup>e</sup> 7<sup>bre</sup> à *Mariamne et le Cocu Imaginaire*. En tout. . . . . 447<sup>lt</sup>

Fraiz ord <sup>re</sup> et extraord <sup>re</sup> . . . . .	56 <sup>lt</sup>	18 <sup>s</sup>
Pour la semeine de Craunier . . . .	3 <sup>tt</sup>	( <i>biffé</i> )
Surcroist de chandelle et bois. . . .		17 <sup>s</sup>
Pour quatre flambeaux. . . . .	6 <sup>lt</sup>	
Pour les cochers de la visitte <sup>r</sup> de Vinsene . . . . .	5 <sup>lt</sup>	14 <sup>s</sup>
A Craunier . . . . .		13 <sup>s</sup>
Pour le dechet dor leger . . . . .	2 <sup>tt</sup>	5 <sup>s</sup>
A Craunier po <sup>r</sup> auoir trauaillé à Vinsennes. . . . .	3 <sup>tt</sup>	
A M <sup>r</sup> de Brie . . . . .		10 <sup>s</sup>

PART 25<sup>lt</sup> 15<sup>s</sup>

Retiré par moy La Thorilliere . . . 3<sup>tt</sup>

---

1. Mercredy 12 septembre, *l'Escolle des Femmes et Critique*, pour le Roy, à Vincennes. (L. G.)



Ce Dimanche 16<sup>e</sup> de 7<sup>bre</sup> à *Mariamne* et le  
*Cocu Imaginaire*. En tout. . . . 177<sup>lt</sup>

Fraiz ord <sup>ro</sup> et extraord <sup>ro</sup> . . . . .	57 <sup>lt</sup>	6 <sup>s</sup>
Le semeine de Craunier <sup>1</sup> . . . . .	3 <sup>lt</sup>	
En bois et chandelle . . . . .	1 <sup>lt</sup>	2 <sup>s</sup>
Sur les escus dor . . . . .	1 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>

PART 8<sup>te</sup> 10<sup>s</sup>


---

1. Jean Crosnier l'aîné, garçon de théâtre, gagiste, cumulait plusieurs fonctions. C'est lui que les frères Parfaict appellent « le gros Crogné », à la page 428 de leur *Histoire de l'ancien Théâtre-Italien*, comme figurant dans *le Baron de Fœneste* (1674).

Son frère cadet, Jacques Crosnier, dit *du Perche*, était un des meilleurs comédiens de campagne du temps.

Ce Vandredy 21<sup>e</sup> Septambre au *Manteur* et  
*l'Escolle des maris*. En tout . . . 370<sup>lt</sup> 15<sup>sr</sup>

Fraiz ord <sup>re</sup> . . . . .	55 <sup>lt</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>re</sup> . . . . .	2 <sup>lt</sup>	2 <sup>s</sup>
A Craunier pour sa semeine passée et aut <sup>s</sup> fraiz. . . . .	4 <sup>lt</sup>	2 <sup>s</sup>
En bois . . . . .		12 <sup>s</sup>
Pour l'affiche de Mardy <sup>2</sup> . . . . .	8 <sup>lt</sup>	4 <sup>s</sup>
A François . . . . .	3 <sup>lt</sup>	

PART 20<sup>lt</sup>

Retiré par moy La Thorilliere deus  
escus dor.

---

1. 370 livres. (L. G.)

2. Probablement pour annoncer : *Relâche*. Pourquoi  
n'a-t-on pas joué?

Ce Dimanche 23<sup>o</sup> 7<sup>bre</sup> 1663 au *Manteur* et à  
*L'Escolle des maris*. En tout. . 386<sup>lt</sup> 5<sup>s</sup> 1

Fraiz ord <sup>re</sup> et extraord <sup>re</sup> . . . . .	58 <sup>lt</sup>	5 <sup>s</sup>
La semaine de Craunier . . . . .	3 <sup>lt</sup>	
En bois surcroist de chandelle et vne cruche . . . . .	1 <sup>lt</sup>	15 <sup>s</sup>
Pour les tarres sur lor leger. . . . .	1 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
Aux Capusins. . . . .	1 <sup>lt</sup>	

PART 23<sup>lt</sup>

Deub à M<sup>r</sup> du Croisy. . . . . 3<sup>lt</sup>

---

1. 386 livres. (L. G.)

Ce Mardy 25<sup>o</sup> Septambre au *Manteur* et  
*l'Escolle des Maris*. En tout. . 119<sup>th</sup> 10<sup>s</sup> 1

Fraiz. . . . .	57 <sup>th</sup>	16 <sup>s</sup>
Pour vn carosse alant à Vinsenne. .	15 <sup>th</sup>	15 <sup>s</sup>
A Craunier pour racomoder la quaisse . . . . .	2	17 <sup>s</sup>

PART 3<sup>th</sup>

Nous sommes partis le Samedy ensuite 29<sup>o</sup>  
 septembre pour Chantilly<sup>2</sup> par ordre de  
 Monsieur le Prince.

1. 120 livres. (L. G.)

2. 29 septembre, à Chantilly. On y donne *l'Ecole des Femmes, la Critique, D. Garcie, l'Ecole des Maris, l'Estourdy* et *le Dépit*, devant Madame et Monsieur, venus de Villers-Cotterets. — Le retour a esté le vendredy 5 octobre. (L. G.)

*Pêche, Chasse, Danse, Musique,*  
*Avec maint spectacle comique,*  
*Qu'illec représentèrent lors,*  
*Le sieur Molière et ses consors.*

(LORET, 6 octobre.)

Ce Dimanche 8<sup>o</sup> Octobre <sup>1</sup> au *Despit Amou-*  
*reus*. . . . . 278<sup>tt</sup>

Fraiz ord <sup>ro</sup> et extraord <sup>ro</sup> . . . . .	58 <sup>tt</sup>
A Craunier po <sup>r</sup> deus semeines. . . . .	6 <sup>tt</sup>
Pour du clou et autres menus fraiz.	1 10 <sup>s</sup>
Pour vnne affiche. . . . .	3 10 <sup>s</sup>
Pour vn escu. . . . .	3 ( <i>biffé</i> )
A M <sup>r</sup> du Croisy q. luy estoit deub .	4 <sup>tt</sup> 5 <sup>s</sup>
A M <sup>r</sup> de Brecourt q. luy estoit deub.	13 <sup>tt</sup>
A M <sup>r</sup> de La Grange . . . . .	8 <sup>tt</sup>
A M <sup>r</sup> Bejar . . . . .	3 <sup>tt</sup>

PART 12<sup>tt</sup> 10<sup>s</sup>

Nous auons receu de Monsieur le Prince pour un sejour de huit jours que nous auons fait a Chantilly 1800<sup>tt</sup> sur lesquels nous auons partagé chacun 125<sup>tt</sup> 8<sup>s</sup> et le reste a esté employé pour la despance du voyage.

Deub à M<sup>r</sup> de Brecourt 12<sup>s</sup>.

A M<sup>r</sup> du Parq 12<sup>s</sup>.

---

1. La Grange écrit 7 octobre, qui est la date exacte.

Ce Mardy 10<sup>e</sup> Octobre<sup>1</sup> au *Despit Amoureux*.  
 En tout. . . . . 252<sup>tt 2</sup>

Fraiz ord <sup>re</sup> . . . . .	56 <sup>tt</sup>	
Au Danseur. . . . .	3 <sup>tt</sup>	
Po <sup>r</sup> vnne cheminée de fer blanc. . .	3 <sup>tt</sup>	10 <sup>s</sup>
A Prouost po <sup>r</sup> des crocheteurs . . .	23 <sup>tt</sup>	5 <sup>s</sup>
A M <sup>r</sup> Du parcq quy luy estoit deub.	3 <sup>tt</sup>	12
A M <sup>r</sup> de Molieres q. luy estoit deub.	22	18 <sup>s</sup>

PART 10<sup>tt</sup>

Deub à moy La Thorilliere sur ma  
 part . . . . . 3<sup>tt</sup>

Nous sommes partis le lundy<sup>3</sup> en suite 16<sup>e</sup>  
 octobre pour Versaille<sup>4</sup> par commandem<sup>t</sup>  
 du Roy.

1. La Grange dit mardi 9, avec raison.

2. 253 livres. (L. G.)

3. La Grange dit : le jeudy 11<sup>e</sup> octobre (p. 58 de son *Registre*); mais, la cour ayant quitté Vincennes le vendredi 12 seulement, le Roi, le Dauphin et les Reines le lundi 15, il est probable que sa mémoire l'a induit en erreur; on sait qu'il n'écrivait pas au jour le jour.

4. On y joua le *Prince jaloux*, *Sertorius*, *l'Escolle des Maris*, *les Fâcheux*, *l'Impromptu de Versailles*, le *Despit amoureux*. et, encore une fois, le *Prince jaloux*.

Ce Vandredy 26<sup>e</sup> Octobre <sup>1</sup> a *Venseslas* et les  
*Facheux*. En tout<sup>2</sup>.....

Fraiz ord <sup>re</sup> . . . . .	55 <sup>lt</sup>	3 <sup>s</sup>
Fraiz extraord <sup>re</sup> . . . . .	2	14 <sup>s</sup>
Aux Danseurs . . . . .	9 <sup>lt</sup>	
Pour vnne affiche d'extraord <sup>re</sup> . . .	8	4 <sup>s</sup>
A M <sup>r</sup> du Croisy quy luy estoit deub.	6	
A Prouost quy luy estoit deub . . .	5	14 <sup>s</sup>
A Craunier pour deus semeïnes. . .	6 <sup>lt</sup>	
A Craunier pour d'autres fraiz . . .	4 <sup>lt</sup>	16 <sup>s</sup>

PART 12<sup>te</sup>

Retiré par moy La Thorilliere . . . 5<sup>lt</sup>

Nous auons sejourné à Versaille depuis le 16<sup>e</sup> oc-  
 tobre jusques au 24<sup>e</sup> <sup>3</sup> dudit mois ou nous  
 auons receu du Roy<sup>4</sup> 3300<sup>lt</sup> et partagé cha-  
 cun . . . . . 231<sup>lt</sup>

---

1. Jour de la mort de La Calprenède, qui n'avait pas encore donné la pièce pour laquelle il avait reçu une avance de 800 livres le 12 mars précédent. (Voir La Grange, p. 52.) Il mourut donc débiteur de la troupe.

2. Chiffre laissé en blanc : 270 livres. (L. G.)

3. Le retour a été le mardi 23.

4. Par les mains de M. Bontemps, premier valet de chambre, sur la cassette. L<sup>5</sup>

Ce Dimanche 28<sup>e</sup> octobre à *Venseslas* Et les  
*Facheux*. En tout. . . . . 485<sup>tt</sup>

Fraiz ord <sup>re</sup> . . . . .	55 <sup>tt</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>re</sup> . . . . .	1 <sup>tt</sup>	18 <sup>s</sup>
Danseurs <sup>1</sup> . . . . .	9 <sup>tt</sup>	
Semeine de Craunier. . . . .	3 <sup>tt</sup>	
En bois . . . . .	1 <sup>tt</sup>	
En cordes. . . . .		10 <sup>s</sup>
A Malet <sup>2</sup> . . . . .	1 <sup>tt</sup>	10 <sup>s</sup>
A M <sup>r</sup> Lesguisier <sup>3</sup> de reste d'une pis- tolle fausse . . . . .	4 <sup>tt</sup>	

PART 28<sup>tt</sup> 10<sup>s</sup>

Retiré par moy. . . . . 1<sup>tt</sup> 10<sup>s</sup>

- 
1. Les trois danseurs de l'Intermède
  2. Voir p. 37 et 53.
  3. Probablement Louis Béjart cadet, dit *l'Éguisé*.



Ce Mardy 30<sup>e</sup> octobre au *Manteur*<sup>1</sup> et aux *Fâcheux*. En tout . . . . . 164<sup>l</sup> 2

Fraiz ord <sup>re</sup> . . . . .	55 <sup>l</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>re</sup> . . . . .	2 <sup>l</sup>	8 <sup>s</sup>
A moy La Thorilliere q. jauois auansé po <sup>r</sup> la petite Chasteauneuf.	22 <sup>l</sup>	
Aux Danseurs . . . . .	9 <sup>l</sup>	
Pour vnne serrure. . . . .		15 <sup>s</sup>
En feu . . . . .	1 <sup>l</sup>	
Po <sup>r</sup> vn pigeon et des plumes . . . . .		10 <sup>s</sup>

PART 5<sup>l</sup> 10<sup>s</sup>

Jay randu compte a la compagnie de tout ce que jay retiré montant a 38<sup>l</sup>, lesquelles j'ay donnez a M<sup>e</sup> Roüan po<sup>r</sup> la petite Chasteauneuf, et 22<sup>l</sup> que j'ay auancé pour faire la somme de 60<sup>l</sup> a quoy la compagnie sestoit obligée.

Deub a M<sup>r</sup> de Bre-court sa part de 5<sup>l</sup> 10<sup>s</sup> (*biffé*).

1. La Grange dit : *Venseslas et les Fâcheux* (p. 59).

2. 165 livres. (L. G.)

Ce Dimanche 4<sup>e</sup> nobuambre<sup>1</sup> a la premiere  
representation<sup>2</sup> du *Prince Jaloux* Et de  
*l'Impromptu*. En tout. . . . . 1090<sup>tt</sup> 10<sup>ss</sup>

Fraiz ord <sup>re</sup> . . . . .	37 <sup>tt</sup>	3 <sup>ss</sup>
Extraord <sup>re</sup> . . . . .	2 <sup>tt</sup>	19
Gardes <sup>s</sup> . . . . .	9 <sup>tt</sup>	
Aux Assistans. . . . . deub . . . .	1 <sup>tt</sup>	10 <sup>ss</sup>
Bougie . . . . .	30 <sup>tt</sup>	8 <sup>ss</sup>
En feu. . . . .	1 <sup>tt</sup>	
Semeine de Craunier. . . . .	3 <sup>tt</sup>	
A M <sup>r</sup> de Brecourt quy luy estoit deub. . . . .	5 <sup>tt</sup>	10 <sup>ss</sup>
Po <sup>r</sup> deux portes a Craunier . . . .	1 <sup>tt</sup>	10 <sup>ss</sup>
Pour le Theatre <sup>6</sup> . . . . .	2 <sup>tt</sup>	
En chandelle. . . . .	6	2 <sup>ss</sup>
A Craunier et Prouost po <sup>r</sup> leur des- pance . . . . .	14 <sup>tt</sup>	
Pour le dechet de l'or leger. . . . .	5 <sup>tt</sup>	10 <sup>ss</sup>

PART 60<sup>tt</sup>

M<sup>r</sup> de Brécourt me doit 10<sup>ss</sup>.

1. Vendredi 2, jour des Morts : Néant.

2. C'est-à-dire « reprise » de *Dom Garcie de Navarre*, représenté pour la première fois le 4 février 1661, et première de *l'Impromptu*.

3. 1090 livres. (L. G.)

4. Pourquoi les frais ordinaires sont-ils diminués de 18 livres ?

5. Supplément de garde militaire pour la pièce nouvelle.

6. De *l'Impromptu*.

Ce Mardy 6<sup>e</sup> nobuambre au *Prince Jaloux* et  
*L'Impromptu*. En tout . . . . . 660<sup>lt</sup>

Fraiz ord <sup>re</sup> . . . . .	55 <sup>lt</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>re</sup> . . . . .	4 <sup>lt</sup>	
Soldatz . . . . .	9 <sup>lt</sup>	
En surcroist de chandelle . . . . .	3 <sup>lt</sup>	6 <sup>s</sup>
En feu. . . . .	1 <sup>lt</sup>	
Po <sup>r</sup> vn chandelier et du sauon deu.	1 <sup>lt</sup>	
Aux Capusins. . . . .	1 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
Assistans . . . . .		
A Fransois . . . . .	4 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>

PART 34<sup>lt</sup> 10<sup>s</sup>

Deub a M<sup>r</sup> Moliere 22<sup>lt</sup> (*biffé*).

Deub par Mg<sup>r</sup> le Duq. 4 places (*biffé*).

Ce Dimanche 11<sup>e</sup> nobuambre<sup>1</sup> a *L'Impromptu*  
 et le *Manteur*<sup>2</sup>. En tout . . . . 847<sup>lt</sup>

Fraiz ord <sup>re</sup> . . . . .	55 <sup>lt</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>re</sup> . . . . .	4	13 <sup>s</sup>
Soldatz . . . . .	9	
Surcroist de chandelle . . . . .	7 <sup>lt</sup>	4 <sup>s</sup>
En feu. . . . .	1 <sup>lt</sup>	
Semeine de Craunier. . . . .	3 <sup>lt</sup>	
Pour des cordes des chandeliers et plaques de fer blanq, pour nostre part . . . . .	7 <sup>lt</sup>	
Po <sup>r</sup> vn chandelier et du sauon a Craunier . . . . .	1	
Pour le dechet d'or leger . . . . .	6	
A Sésar . . . . .		15 <sup>s</sup>

#### PART 41<sup>te</sup>

Deub par Mg<sup>r</sup> le Prince sa loge de 44<sup>tt</sup>.

Deub par Mg<sup>r</sup> de Guize sa loge de 44<sup>tt</sup>.

1. Pourquoi n'a-t-on pas joué le vendredi 9?

2. *Le Menteur* et *l'Impromptu*. (L. G.)

Ce Mardy 13<sup>e</sup> nobuambre a *L'Impromptu* et  
le *Manteur*<sup>1</sup>. En tout. . . . . 600<sup>tt 2</sup>

Fraiz ord <sup>re</sup> . . . . .	55 <sup>tt</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>re</sup> . . . . .	3 <sup>tt</sup>	
Gardes. . . . .	9 <sup>tt</sup>	
Feu . . . . .	1 <sup>tt</sup>	
En papier . . . . .		5 <sup>s</sup>
A M <sup>r</sup> Moliere quy luy estoit deub.	22 <sup>tt</sup>	
Po <sup>r</sup> les Capusins . . . . .	1	10 <sup>s</sup>

PART 34<sup>tt</sup> 5<sup>s</sup>

Raporté par Prouost quatres pistolles q. Mg<sup>r</sup> le  
Duc debuoit. Sur quoy M<sup>r</sup> Moliere a retiré  
les 22<sup>tt</sup> cy dessus.

---

1. *Le Menteur* et *l'Impromptu* (L. G.)

2. 587 livres. (L. G.)

Ce Vandredy 16<sup>e</sup> nobuambre a *L'Impromptu*  
et la *Mariane*<sup>1</sup>. En tout. . . . . 657<sup>lt</sup>

Fraiz ord <sup>re</sup> . . . . .	55 <sup>lt</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>re</sup> . . . . .	3 <sup>lt</sup>	15 <sup>s</sup>
Soldatz . . . . .	9 <sup>lt</sup>	
En feu. . . . .	1 <sup>lt</sup>	
Pour les carosses de la visite . . . . .	6	
Po <sup>r</sup> vnne jalousie d'ozier . . . . .	3 <sup>lt</sup>	
Aut. petitz fraiz a Craunier . . . . .	1 <sup>lt</sup>	3 <sup>s</sup>
Dechet dor leger . . . . .	7 <sup>lt</sup>	

PART 55<sup>lt</sup> 15<sup>s</sup>

---

Lon a raporté la visitte de M<sup>r</sup> le Mar<sup>l</sup> de Gramont<sup>2</sup> de 330<sup>lt</sup> que lon a partagé compris la part cy dessus.

---

Retiré po<sup>r</sup> payer M<sup>l<sup>e</sup></sup> Bejart et M<sup>r</sup> de Moliere de 19 pistolles et demye quon le<sup>r</sup> doit vn demy louis dor-5<sup>lt</sup> 10<sup>s</sup>.

---

1. *Mariane* et *l'Impromptu*. (L. G.)

2. Du mercredi 14, le *Cocu* et *l'Impromptu*, chez le maréchal duc de Gramont (Antoine III), le héros de la plaisante aventure racontée par M<sup>me</sup> de Sévigné (lettre du 1<sup>er</sup> décembre 1664). — L'hôtel de Gramont était rue Neuve-Saint-Augustin.

Ce Dimanche 18<sup>e</sup> Nobuambre a *Marianne* Et  
*L'Impromptu*. En tout. . . . . 822<sup>l</sup> 10<sup>s</sup>

Fraiz ord <sup>re</sup> . . . . .	55 <sup>l</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>re</sup> . . . . .	3 <sup>l</sup>	15 <sup>s</sup>
Soldatz . . . . .	9 <sup>l</sup>	
Semeine de Craunier. . . . .	3 <sup>l</sup>	
En feu et aut. petitz fraiz . . . . .	3 <sup>l</sup>	
Dechet dor leger . . . . .	3	10 <sup>s</sup>

PART 46<sup>l</sup> 5<sup>s</sup>

Deub a M<sup>le</sup> de Brie sur sa part 1<sup>l</sup> 10<sup>s</sup> (*biffé*).

Ce Vandredy 23<sup>e</sup> nov<sup>b</sup> a *Mariamne Et L'Impromptu*. En tout . . . . . 478<sup>tt</sup>

Fraiz ord <sup>re</sup> . . . . .	55 <sup>tt</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>re</sup> . . . . .	1 <sup>tt</sup>	17 <sup>s</sup>
Soldatz . . . . .	9	
En feu et papier . . . . .	1	14 <sup>s</sup>
Dechet dor leger :		
Vnne affiche rouge <sup>r</sup> . . . . .	8 <sup>tt</sup>	4 <sup>s</sup>
Po <sup>r</sup> vn carosse . . . . .	6 <sup>tt</sup>	
A M <sup>l</sup> e de Brie quy luy estoit deub sur sa part . . . . .	1 <sup>tt</sup>	10 <sup>s</sup>
Po <sup>r</sup> deux chaises . . . . .	6 <sup>tt</sup>	

PART 23<sup>tt</sup> 10<sup>s</sup>

Resté entre les mains de M<sup>r</sup> de Brecourt 8<sup>tt</sup> 10<sup>s</sup>.

---

1. Probablement pour le relâche du mardi précédent 20. Molière était-il allé, ce jour-là, à l'Hôtel de Bourgogne, étudier de nouveau ses modèles de déclamation ridicule qu'il parodiait dans son *Impromptu*?



Ce Dimanche 25<sup>e</sup> nov<sup>b</sup> a l'*Escole des Maris*  
Et *L'Impromptu*. En tout . . . 808<sup>tt</sup>

Fraiz ord <sup>re</sup> . . . . .	55 <sup>tt</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>re</sup> . . . . .	3 <sup>tt</sup>	19 <sup>s</sup>
Soldatz . . . . .	9 <sup>tt</sup>	
En feu. . . . .	1 <sup>tt</sup>	5 <sup>s</sup>
Chandelle de surcroist. . . . .	1 <sup>tt</sup>	7 <sup>s</sup>
Semeine de Craunier. . . . .	3 <sup>tt</sup>	
Dechet d'or leger. . . . .	3 <sup>tt</sup>	
Pour les Capusins. . . . .	1 <sup>tt</sup>	

PART 45<sup>tt</sup>

Ce Mardy 27<sup>e</sup> novbre a l'*Impromptu* Et l'*Escolle*  
des *Maris*. En tout . . . . . 414<sup>1<sup>te</sup> 1</sup>

Fraiz ord <sup>re</sup> . . . . .	55 <sup>1<sup>te</sup></sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>re</sup> . . . . .	1	10 <sup>s</sup>
Soldatz . . . . .	9 <sup>1<sup>te</sup></sup>	
En feu. . . . .	1 <sup>1<sup>te</sup></sup>	5 <sup>s</sup>
Surcroist de chandelle. . . . .	1	7 <sup>s</sup>
Sur vnne piece de quatres pistolle fausse. . . . .	22 <sup>1<sup>te</sup></sup>	

PART 20<sup>1<sup>te</sup></sup>

Retiré par M<sup>r</sup> de Brecourt 1<sup>1<sup>te</sup></sup> 10<sup>s</sup>.

Je dois 2<sup>1<sup>te</sup></sup> à M<sup>r</sup> Duparq (*biffé*).

---

1. *Escolle des M. et Impromptu* : 415 livres. (L. G.)

Ce Vandredy 30<sup>e</sup> nouambre a l'*Impromptu* Et  
*Lescolle des Maris*. En tout . . . 835<sup>lt</sup>

Fraiz ord <sup>re</sup> . . . . .	55 <sup>lt</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>re</sup> . . . . .	4	12 <sup>s</sup>
Soldatz . . . . .	9 <sup>lt</sup>	( <i>biffé</i> )
Feu . . . . .	1 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
Surcroist de chandelle . . . . .		10 <sup>s</sup>
A François . . . . .	4	10 <sup>s</sup>
Aux Capucins. . . . .	1	6 <sup>s</sup>
Dechet dor leger . . . . .	1	10 <sup>s</sup>

PART 47<sup>lt</sup> 10<sup>s</sup>

Ce Dimanche 2<sup>e</sup> decembre a l'*Impromptu* et  
*Lescolle des Maris*. En tout. . . 584<sup>lt</sup> 10<sup>s</sup> 1

Fraiz ord <sup>re</sup> . . . . .	56 <sup>lt</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>re</sup> . . . . .	2 <sup>lt</sup>	13 <sup>s</sup>
Soldatz . . . . .	9	
Feu . . . . .	1	10 <sup>s</sup>
Semeine de Craunier. . . . .	3	3 <sup>s</sup>
Po <sup>r</sup> des poesles a feu. . . . .	3	5 <sup>s</sup>
Chandelle de surcroist . . . . .		9 <sup>s</sup>
Vnne chaise. . . . .	3	
A Sesar . . . . .	1	
Deu a M <sup>r</sup> de Moliere sur sa part 55 solz ( <i>biffé</i> ).		

PART 28<sup>lt</sup> 10<sup>s</sup>

Deub par M<sup>r</sup> de Vaillac <sup>2</sup> 44<sup>lt</sup> (*biffé*).

---

1. 585 livres. (L. G.)

2. M. le comte de Vaillac (Jean-Paul Ricard de Gourdon-Genouillac, lieutenant-général), chez lequel la troupe avait joué, en visite, *l'Héritier ridicule* et *le Cocu imaginaire* (septembre 1660).

Ce Mardy 4<sup>e</sup> decembre a *L'Impromptu* et *Le Cocu Imaginaire*. En tout . . . 451<sup>lt</sup> 1

Fraiz ord <sup>re</sup> . . . . .	56 <sup>lt</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>re</sup> . . . . .	3 <sup>lt</sup>	3 <sup>s</sup>
Soldatz . . . . .	9	
Feu . . . . .	1	10 <sup>s</sup>
Chandelle de surcroist. . . . .		
Po <sup>r</sup> auoir fait racomoder la cheminée.	5	15 <sup>s</sup>
Pour des serrures et clefs des loges.	5 <sup>lt</sup>	4 <sup>s</sup>
A M <sup>r</sup> du Croisy quy luy estoit deub.	11 <sup>lt</sup>	
A M <sup>r</sup> Moliere. . . . .	2 <sup>lt</sup>	15 <sup>s</sup>
Aux Capucins. . . . .	1	8 <sup>s</sup>

PART 22<sup>lt</sup>


---

1. *Cocu I.* et *Impromptu* : 450 livres. (L. G.)

Ce Vandredy 7<sup>e</sup> decembre au *Cocu Imaginaire* et *L'Impromptu*. En tout. 325<sup>tt</sup>

Fraiz ord <sup>re</sup> . . . . .	56 <sup>tt</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>re</sup> . . . . .	1	15 <sup>s</sup>
Soldatz . . . . .	9 <sup>tt</sup>	( <i>biffé</i> )
Feu . . . . .	2 <sup>tt</sup>	
Chandelle de surcroist. . . . .		
Pour des verres. . . . .	5 <sup>tt</sup>	
Craunier doit 15 <sup>s</sup> ( <i>biffé</i> ).		
A M <sup>r</sup> de Moliere po <sup>r</sup> des chaises <sup>1</sup> . .	4 <sup>tt</sup>	10 <sup>s</sup>

PART 16<sup>tt</sup>

Raporté po<sup>r</sup> M<sup>r</sup> de Vaillaq 44<sup>tt</sup> que M<sup>r</sup> de Moliere a retiré.

---

1. Probablement trois chaises à 1 livre 10 sols chaque, pour courses dans l'intérêt de la Compagnie.

Ce Dimanche 9<sup>e</sup> decembre a *L'Impromptu* et  
le *Cocu Imaginaire*. En tout. . 740<sup>l</sup> r

Fraiz ord <sup>re</sup> . . . . .	56 <sup>l</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>re</sup> . . . . .	2 <sup>l</sup>	3 <sup>s</sup>
Feu . . . . .	2 <sup>l</sup>	
Pour la semeine de Craunier . . . .	3 <sup>l</sup>	
Soldatz . . . . .	4 <sup>l</sup>	10 <sup>s</sup>
A Craunier pour la visite . . . . .	3 <sup>l</sup>	
Tarre dor leger. . . . .	3 <sup>l</sup>	
Pour des pinsettes de fer . . . . .	1	15 <sup>s</sup>
A M <sup>r</sup> de Moliere po <sup>r</sup> v <sup>n</sup> ne chaise. .	1	10 <sup>s</sup>

PART 39<sup>l</sup> 5<sup>s</sup>

Retiré par M<sup>r</sup> de Moliere 22<sup>l</sup> sur ce quy luy est  
deub.

Plus retiré par M<sup>r</sup> Moliere 8<sup>l</sup>.

M<sup>r</sup> de Brécourt me doit 5<sup>l</sup> (*biffé*).

1. 750 livres. (L. G.)

Ce Vandredy 14<sup>e</sup> decembre a *Impromptu* et  
le *Cocu Imaginaire*<sup>1</sup>. En tout. 506<sup>lt</sup>

Fraiz ord <sup>re</sup> . . . . .	56 <sup>lt</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>re</sup> . . . . .	2	10 <sup>s</sup>
Soldatz . . . . .	9 <sup>lt</sup>	
Feu . . . . .	2	
Tarres dor leger . . . . .		
Po <sup>r</sup> des plumes a escrire. . . . .		12 <sup>s</sup>
A M <sup>r</sup> Duparq q. luy estoit deub sur vnne pistolle fausse . . . . .	5 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
A Craunier par gratification . . . .	3 <sup>lt</sup>	
Aux Capucins. . . . .		18 <sup>s</sup>

PART 26<sup>lt</sup>

Mardy dernier 11<sup>e</sup> decembre nous joüames a  
l'hostel de Condé po<sup>r</sup> Mg<sup>r</sup> le Prince, l'*Impromptu*  
et la *Critique*<sup>2</sup>.

---

1. *Cocu et Impromptu*. (L. G.)

2. Pour le mariage de S. A. S. Mg<sup>r</sup> le Duc d'Anguien  
(Henri-Jules de Bourbon) avec Anne de Bavière, fille du  
feu duc Palatin, célébré la veille au Louvre : la *Critique*  
et l'*Impromptu*. Reçu 400 livres; part, 27 livres 10 sols.

On sait que l'*Impromptu* de Montfleury fut représenté  
à l'hôtel de Condé, et que le *Portrait du Peintre*, de  
Boursault, avait été dédié à M. le duc d'Anguien.



Ce Dimanche 16<sup>o</sup> decembre a *L'Impromptu*  
et le *Cocu Imagre*<sup>1</sup>. En tout. . . 551<sup>lt</sup>

Fraiz ord <sup>re</sup> . . . . .	56 <sup>lt</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>re</sup> . . . . .	3 <sup>lt</sup>	
Soldatz . . . . .	9 <sup>lt</sup>	
Feu . . . . .	2 <sup>lt</sup>	
Semeine de Craunier . . . . .	3 <sup>lt</sup>	
Tarres dor leger . . . . .	0	
Pour des potz de fayance . . . . .	1 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
Pour des crochetz de fer po <sup>r</sup> les chandeliers . . . . .	2 <sup>lt</sup>	8 <sup>s</sup>
Pour vne serrure . . . . .	1 <sup>lt</sup>	
A Lauuergnat. . . . .	5 <sup>lt</sup>	14 <sup>s</sup>
Pour vne charité . . . . .	7	10 <sup>s</sup>

PART 28<sup>lt</sup> 10<sup>s</sup>

---

1. *Cocu et Impromptu*. (L. G.)

Ce Mardy 18<sup>e</sup> decembre a *Sertorius* Et *Im-*  
*promptu*. En tout . . . . . 342<sup>tt</sup>

Fraiz ord <sup>re</sup> . . . . .	56 <sup>tt</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>re</sup> . . . . .	2 <sup>tt</sup>	
Soldatz . . . . .	9 <sup>tt</sup>	
Feu . . . . .	2 <sup>tt</sup>	10 <sup>s</sup>
Tarres dor leger		
Sur vnne place . . . . .		10 <sup>s</sup>

PART 16<sup>tt</sup> 10<sup>s</sup>

Craunier doit 10<sup>s</sup>.

Ce Vandredy 21<sup>e</sup> a *L'Impromptu Et Sertorius.*

En tout . . . . . 454<sup>tt</sup>

Fraiz ord <sup>re</sup> . . . . .	56 <sup>tt</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>re</sup> . . . . .	2 <sup>tt</sup>	9
Soldatz. . . . .	9 <sup>tt</sup>	
Feu . . . . .	2 <sup>tt</sup>	10 <sup>s</sup>
Tarres dor leger . . . . .	2 <sup>tt</sup>	
Pour aut. menus fraiz . . . . .	1	5 <sup>s</sup>
Resté pour Craunier . . . . .	4	17 <sup>s</sup>

PART 23<sup>tt</sup> 5<sup>s</sup>

Ce Dimanche 23<sup>e</sup> a *Sertorius Et L'Impromptu.*

En tout. . . . . 509<sup>th</sup>

Fraiz ord <sup>re</sup> . . . . .	55 <sup>th</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>re</sup> . . . . .	3	17 <sup>s</sup>
Soldatz . . . . .	9	
Feu . . . . .	2	10 <sup>s</sup>
Semeine de Craunier . . . . .	3	
Surcroist de chandelle. . . . .	4	10 <sup>s</sup>
Tarre Dor leger . . . . .	1	
Reste po <sup>r</sup> Craunier. . . . .	6 <sup>th</sup>	
Aux Capucins. . . . .		10 <sup>s</sup>

PART 26<sup>th</sup> 5<sup>s</sup>

M<sup>r</sup> Du Parc a remis a Craunier ce q<sup>l</sup> auoit retiré cy dessus po<sup>r</sup> luy.

Ce Vandredy 28<sup>e</sup> decembre <sup>1</sup> a l'Escolle des  
femmes et la Critique. En tout. 739<sup>tt</sup>

Fraiz ord <sup>re</sup> . . . . .	56 <sup>tt</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>re</sup> . . . . .	1	16 <sup>s</sup>
Soldatz . . . . .	9	
Feu . . . . .	2	10 <sup>s</sup>
Surcroist de chandelle. . . . .		
Tarre dor leger. . . . .		
En chaises à M <sup>r</sup> Molieres . . . . .		
Pour la colation chez M <sup>r</sup> Moliere <sup>2</sup> .	38 <sup>tt</sup>	8 <sup>s</sup>
Pour la sire . . . . .	9 <sup>tt</sup>	
A Craunier en chandelle et quy luy est deub. . . . .	2	7 <sup>s</sup>
Pour du Muscat . . . . .	3 <sup>tt</sup>	
Aux Capucins. . . . .	1 <sup>tt</sup>	

PART 38<sup>tt</sup> 5<sup>s</sup>

Monsieur de Molieres a retiré 76<sup>tt</sup> 10<sup>s</sup> sur ce  
quy luy est deub.

Je doit à M. Brécourt 5<sup>s</sup>.

1. Mardi 25, Noël, relâche.

2. S'agit-il d'un réveillon? Molière habitait alors, près  
de son théâtre, la rue Saint-Thomas-du-Louvre.

Ce Dimanche 30<sup>e</sup> decembre 1663 a l'Escolle des  
femmes et la Critique. En tout. 688<sup>lt</sup> 5<sup>st</sup>

Fraiz ord <sup>re</sup> . . . . .	56 <sup>lt</sup>	3 <sup>st</sup>
Extraord <sup>re</sup> . . . . .	1	8 <sup>st</sup>
Soldatz. . . . .	9 <sup>lt</sup>	
Feu . . . . .	2	10 <sup>st</sup>
Semeine de Craunier. . . . .	3 <sup>lt</sup>	
Surcroist de chandelle. . . . .	3 <sup>lt</sup>	12 <sup>st</sup>
Vn tresbuchet . . . . .	6 <sup>lt</sup>	
Aux assistans Sesar et Vrliq. . . . .	3 <sup>lt</sup>	
A M <sup>r</sup> du Croisy po <sup>r</sup> Lapierre <sup>2</sup> . . . .	22 <sup>lt</sup>	

PART 41<sup>lt</sup> 5<sup>st</sup>

---

1. 688 livres. (L. G.)

2. Probablement le comédien de campagne qui devint souffleur-copiste de la troupe.

1664. — Ce Mardy premier Jan<sup>er</sup> a l'Escolle des femmes et la Critique. En tout. 230<sup>tt</sup> 10<sup>st</sup>

Fraiz ord <sup>re</sup> . . . . .	56 <sup>tt</sup>	3 <sup>st</sup>
Extraord <sup>re</sup> . . . . .	1 <sup>tt</sup>	
Feu . . . . .	2	10 <sup>st</sup>
Soldatz . . . . .	9 <sup>tt</sup>	
Surcroist de chandelle. . . . .		
Vnne piece de trente solz fausse . .	1	10 <sup>st</sup>
A Craunier po <sup>r</sup> ses Estreines . . . .	11	
Aux Assistans . . . . .	1	10 <sup>st</sup>

PART 10<sup>tt</sup> 10<sup>st</sup>

M. de Brecourt me doit 10<sup>st</sup>.

M<sup>lle</sup> Béjart 20<sup>st</sup>.

1. 231 livres. (L. G.) La recette baisse à cause de la fête.

Ce Vendredy <sup>1</sup> 4<sup>me</sup> Janvier 1664 au *Des-  
pit Amoureux* sans petite comedie. En  
tout. . . . . 276<sup>tt</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	56 <sup>tt</sup>	3 <sup>s</sup>
Extraord <sup>res</sup> . . . . .	.	
Pr le feu de deux jours Estreines, etc.	. ii <sup>tt</sup>	
Soldatz . . . . .	9 <sup>tt</sup>	
Pour les estreines des imprimeurs <sup>2</sup> .	ii <sup>tt</sup>	
Pour les estreines a Preuost Fran- çois Doufan. . . . .	22 <sup>tt</sup>	

### PART 11<sup>tt</sup>

---

1. La veille, jeudy 3, une visite chez Madame, au Pal-  
lais Royal : joué *Sertorius* et *le Cocu imaginaire*.

2. A cause des affiches et billets.

NOTA. Cette page est de la main de La Grange.



Ce Dimanche sixiesme Januier au *Despit Amoureux* sans petite comedie. En tout. 410<sup>lt</sup>

Fraiz ord <sup>res</sup> . . . . .	56 <sup>lt</sup>	3 <sup>s</sup>
Soldatz . . . . .	9 <sup>lt</sup>	13 <sup>s</sup>
Pour les estreines des afficheurs. . .	10 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
A Crosnier . . . . .	5 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
Un carosse . . . . .	3 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>
Dechet sur l'or . . . . .	4 <sup>lt</sup>	
Pour les Capucins . . . . .	1 <sup>lt</sup>	10 <sup>s</sup>

PART 22<sup>lt</sup> 15<sup>s</sup>

---

Nora. Cette page est de la main de La Grange.





## INDEX ALPHABÉTIQUE

---

- Affiches. 3, 25, 70, 73, 75, 84, 101.
- Anguien (M. le duc d'). 31, 37, 79, 81, 92.
- Assistants. 24, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 61, 65, 67, 78, 79, 97.
- Auvergnat (L'). 93.
- Beaufort (M. de). 26, 32.
- Béjart (Louis) cadet. 19, 73, 76.
- Béjart (M<sup>lle</sup>). 33, 80, 99.
- Bellefons (M. de). 30.
- Brécourt. 6, 7, 10, 19, 26, 27, 29, 32, 33, 35, 36, 39, 40, 44, 49, 50, 55, 73, 77, 78, 80, 86, 99.
- Brie (De). 65, 66, 67, 68, 71, 83, 84.
- Brie (M<sup>lle</sup> de). 84.
- Brissac (M. de). 3, 45.
- Capucins. 3, 6, 13, 14, 17, 23, 25, 26, 27, 30, 31, 33, 34, 40, 51, 62, 69, 71, 79, 81, 85, 87, 89, 91, 92, 96, 97, 101.
- César, assistant. 5, 61, 80, 88, 98, 100.
- Chandeliers. 8, 9, 10, 12, 13, 42.
- Chantilly. 72, 73.
- Charreton (Le président). 10, 13.
- Chasteauneuf (M. de). 52.
- Chasteauneuf (Petite). 48, 77.
- Chrestien. 66.
- Cinna. 5.
- Cocu *imaginaire*. 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 62, 63, 64, 68, 69, 89, 90, 91, 92, 93.

- Collation chez M. Molière. 97.
- Condé (M. le prince de). 72, 73, 80, 92.
- Craunier, Cronier, Cronnier ou Crosnier. 3, 4, 7, 10, 13, 16, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 29, 30, 33, 36, 39, 40, 42, 45, 47, 48, 49, 51, 52, 54, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 65, 66, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 75, 76, 78, 80, 82, 83, 85, 88, 90, 91, 92, 93 à 99, 101.
- Craunier ou Crosnier (La). 44.
- Crestien. (Voy. Chrestien.)
- Critique de l'École des femmes* (La). 26, 27, 28, 29 à 57, 67, 92, 97, 98, 99.
- Danseurs. 9 à 17, 74 à 77.
- Denis, menuisier. 35.
- Despit amoureux*. 20, 21, 73, 74, 100, 101.
- Docteur pédant* (Le). 6.
- Dom Garcie*. (Voy. *Prince jaloux*.)
- Dom Japhet*. 22, 23, 24, 61.
- Doufan. 100.
- Duc (M. le). 31, 37, 79, 81. (Voy. Anguien.)
- Du Clos (Petite). 42, 43.
- Du Croisy. 3, 22, 23, 28, 29, 31, 42, 58, 63, 66, 71, 73, 75, 89, 98.
- Du Parc (Gros-René). 3, 7 à 12, 15 à 17, 20, 21, 25, 29, 33, 34, 36, 37, 39 à 41, 45, 47, 48, 49, 53, 54, 63, 74, 75, 92, 96.
- Escolle des Femmes* (L'). 15, 26 à 57, 67, 97 à 99.
- Escolle des Maris* (L'). 3 à 5, 59, 60, 70 à 72, 85 à 88.
- Estourdy* (L'). 65, 66.
- Fâcheux* (Les). 9 à 18, 75 à 77.
- Fagoteux* (Le). 9.
- François. 30, 32, 38, 41, 48, 56, 70, 79, 87, 100.
- Gardes. 78, 81. (Voy. Soldats.)
- Georgette. 8, 38, 39, 41.
- Gilot, portier. 13.
- Gorgibus dans le sac*. 8.
- Gramont (Maréchal de). 82.
- Guise (M. le duc de). 33, 42, 50, 80.
- Habit de Georgette. 8, 39, 41.

- Hautbois. 10.  
*Héritier ridicule* (L'). 22, 58.  
 Hervé (M<sup>lle</sup>). 8.  
 Hôtel de Condé. 92.  
*Impromptu de Versailles*. 78 à 96.  
*Jalousie du Gros-René*. 7.  
 La Grange. 9, 10, 17, 19, 33, 37, 38, 42 à 45, 47, 73.  
 La Pierre. 98.  
 La Rivière. 50.  
 La Thorillière. 9, 21, 22, 24, 40, 56, 57, 61, 62, 64, 66 à 68, 70, 72 à 77.  
 Lesguisier (L'Esguisé?). 76. (Voy. Béjart (Louis).)  
 Louis XIV. 74, 75.  
 Machaut (M. de). 18, 29.  
 Maçons. 3, 12, 44.  
 Malet. 37, 53, 76.  
*Mariamne*. 3, 4, 10, 11, 68, 69, 82 à 84.  
 Marotte (M<sup>lle</sup>). 4, 15, 26 à 37.  
 Mazarin (M. le duc de). 40, 41.  
*Médecin volant*. 19.  
 Mémoire de M. Pocquelin. 38, 42, 47.  
*Menteur* (Le). 25, 70 à 72, 77, 80, 81.  
 Menuisiers. 26, 32, 35, 39, 43, 55.  
 MOLIÈRE (M. de). 33, 45, 63, 64, 74, 79, 81, 82, 88, 89, 90, 91, 97.  
 Molière (M<sup>lle</sup> de). 26.  
 Monsieur. 32.  
 Neuvaine pour le Roy. 31.  
 Pimorin. (Voy. Puimorin.)  
 Pocquelin (M.). 38, 42, 44, 47.  
 Prévost. (Voy. Provost.)  
 Prince (M. le). (Voy. Condé.)  
*Prince jaloux*. 78, 79.  
 Provost. 32, 37, 43, 59, 74, 75, 78, 81, 100.  
 Provost (La). 42.  
 Puimorin (Boileau). 56.  
 Richelieu (M. le duc de). 41, 43.  
 Roüan (M<sup>e</sup>). 77.  
 Saint-Agnan (M. de). 49, 50.  
 Saucourt (M. de). 32.  
*Sertorius*. 6 à 8, 62 à 64, 94 à 96.  
 Sesar. (Voy. César, assistant.)

- |   |  |
|---|--|
| <p>Soissons (M. le comte de).<br/>30.</p> <p>Soldats (Voy. Gardes). 26, 28<br/>à 43, 45 à 50, 52 à<br/>56, 78 à 86, 88, 89,<br/>91 à 94, 96 à 101.</p> <p>Soyecourt. (Voy. Saucourt).</p> <p>Turenne (M. de). 37, 41.</p> <p>Urliq (Ulric?), assistant. 98.</p> | <p>Vaillac (M. de). 88, 90.</p> <p>Venceslas. 19, 59, 60, 75,<br/>76.</p> <p>Versailles. 74, 75.</p> <p>Vincennes. 66, 68, 72.</p> <p>Violons. 10, 11, 15.</p> <p>Visite du Roy. 43.</p> <p>Visites. 3, 15, 41, 43, 45,<br/>52, 68, 73, 74, 75, 82,<br/>88, 92, 100.</p> |
|---|--|

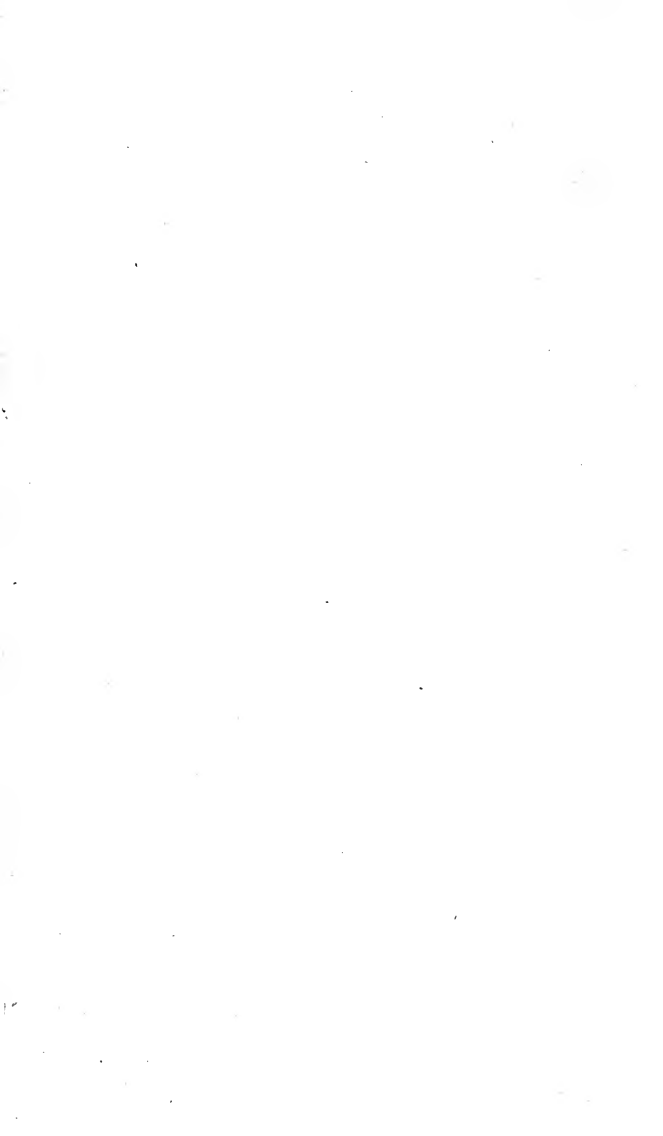


*Imprimé par D. Jouaust*

POUR LA

NOUVELLE COLLECTION MOLIÉRESQUE

PARIS, 1890







# NOUVELLE COLLECTION MOLIÉRESQUE

PUBLIÉE PAR P. LACROIX ET G. MONVAL

EN VENTE

- Oraison funèbre de Molière*, par De Visé. . . . . 4 fr.  
 — *Mélisse*, tragi-comédie attribuée à Molière . . . . . 6 fr.  
*Récit de la Farce des Précieuses*, par Mlle Desjardins, suivi  
 de la *Déroute des Précieuses* . . . . . 3 50  
*Le Portrait du Peintre, ou la Contre-Critique de L'ÉCOLE  
 DES FEMMES*, comédie de Boursault . . . . . 4 fr.  
*Notes et Documents sur les Théâtres de Paris au XVII<sup>e</sup>  
 siècle*, extraits des manuscrits de Du Tralage . . . . . 5 fr.  
 — *L'Ombre de Molière*, comédie de Brécourt. . . . . 4 50  
 — *La Coupe du Val-de-Grâce*, suivie de l'*Épître à Mignard*,  
 attribuée à Molière . . . . . 4 fr.  
*La Folle Querelle, ou la Critique d'ANDROMAQUE*, comédie  
 attribuée à Molière et à Subligny . . . . . 6 fr.  
 — *La Veuve à la mode*, comédie de De Visé. . . . . 4 50  
 — *Myrtil et Mélicerte*, pastorale héroïque. . . . . 6 fr.  
 — *Panegyrique de L'ÉCOLE DES FEMMES* (par Ch. Robinet) 5 50  
*La Satyre des Satyres, et la Critique désintéressée sur les  
 Satyres du temps*, par l'abbé Cotin. . . . . 5 50  
 — *Le Médecin volant*, comédie burlesque de Boursault. 4 fr.  
*Recueil sur la Mort de Molière* (actes, épitaphes, poésies  
 diverses) . . . . . 5 50  
 — *Lettres au « Mercure » sur Molière*. . . . . 5 50  
 — *La Promenade de Saint-Cloud* (1669), par G. Guéret. 6 50

SOUS PRESSE : *Second Registre de La Thorillière* (1664-1665). — N<sup>o</sup> XVIII de la Collection.

Dans le même format

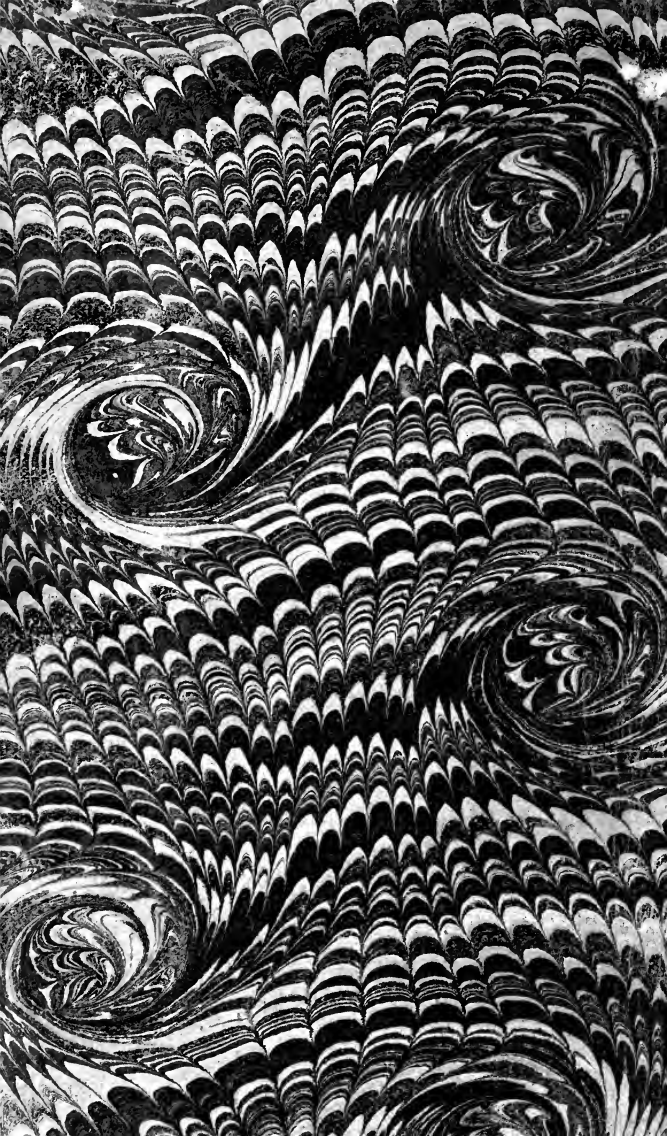
ÉDITIONS ORIGINALES DE MOLIÈRE, réimprimées par les soins de Louis Lacour et Paul Chéron; collection comprenant toutes les pièces publiées du vivant de Molière, tirées à 300 exempl. sur papier vergé. Le prix de chacune varie de 5 à 10 fr. — Pour le détail des pièces, demander le Catalogue.

Juillet 1890.





Feb 13 1928



PQ  
1854  
L37

La Thorillière, François  
Le Noir de  
Premier registre

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

